

FRE

Notice originale



SOUFFLEUR À DOS AIRION BP

Notice d'Instructions

57_148610-A
04/2021

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

   #LOVEELECTRIC

PELLENC

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5
2. SÉCURITÉ	6
2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL	6
2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL	6
2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	6
2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES	7
2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE	7
2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	7
2.1.6. ENTRETIEN	8
2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL	8
2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR À DOS AIRION BP	8
2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE PEL- LENC	8
2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ	9
2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE	10
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	11
3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL	11
3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	13
3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL	13
3.2.2. COMPATIBILITÉ ET AUTONOMIE DES BATTERIES EN MINUTES	14
3.2.3. PERFORMANCE DE TRAVAIL	14
4. MISE EN SERVICE	15
4.1. CONTENU DU CARTON	15
4.2. INSTALLATION DU FLEXIBLE SUR L'OUTIL	15
4.3. MONTAGE / DÉMONTAGE DES TUYÈRES SECONDAIRES ET DES EMBOUTS	15
4.3.1. MONTAGE / DÉMONTAGE DES TUYÈRES SECONDAIRES	15
4.3.2. MONTAGE / DÉMONTAGE DES EMBOUTS	16
4.4. INSTALLATION DE LA BATTERIE	17
4.4.1. INSTALLATION DE LA BATTERIE PELLENC 750 / 1200 / 1500 SUR L'OUTIL	17
4.4.2. INSTALLATION DE LA BATTERIE ALPHA 520 SUR L'AIRION BP (OPTION)	17
4.5. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE	18
4.5.1. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE PELLENC 750 / 1200 / 1500	18
4.5.2. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE ALPHA 520	18
4.6. RÉGLAGE DU HARNAIS	18
4.7. RÉGLAGE DE LA POIGNÉE	20
5. UTILISATION	21
5.1. MISE SOUS TENSION ET ARRÊT DE L'OUTIL	21
5.1.1. MISE SOUS TENSION	21
5.1.2. ARRÊT DE L'OUTIL	22
5.2. DÉVERROUILLAGE DE L'OUTIL	23

5.3. PRÉSENTATION DE L’AFFICHAGE DE L’ÉCRAN IHM (INTERFACE HOMME MACHINE)	23
5.3.1. AUTONOMIE DE LA BATTERIE	24
5.3.2. PICTOGRAMME "ÉCONOMIE D'ÉNERGIE"	25
5.4. RÉGLAGES DE LA PUISSANCE DE L'OUTIL	25
5.4.1. ACCÉLÉRATION	25
5.4.2. PASSAGE DE VITESSE	26
5.4.3. MODE "BOOST"	26
5.4.4. MODE "CRUISE-CONTROL"	27
5.5. RÉGLAGES VIA LE MENU DE L'IHM	28
5.5.1. NAVIGATION DANS LE MENU	28
5.5.2. CHOIX DU MENU ET PARAMÉTRAGE DE LA MACHINE	29
5.6. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE TRAVAIL	36
5.6.1. CHOIX DU TYPE D'EMBOUIT SELON L'UTILISATION	36
5.6.2. MOUVEMENT À OPÉRER	36
5.6.3. TRAVAIL AVEC UN OPÉRATEUR UNIQUE	36
5.6.4. UTILISATION DE L'AIRION BP ET BONNES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES	37
6. ENTRETIEN	38
6.1. NETTOYAGE DE L'OUTIL	38
6.2. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN	38
6.3. INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION	39
6.4. REMPLACEMENT DE LA BAGUE ANTI-USURE	39
7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE	40
7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES	40
7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES DE L’AFFICHEUR	43
8. REMISAGE ET TRANSPORT	45
8.1. STOCKAGE	45
8.2. TRANSPORT	45
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	46
9.1. ACCESSOIRES INCLUS	46
9.2. ACCESSOIRES EN OPTION	46
10. LES GARANTIES	48
10.1. GARANTIES GÉNÉRALES	48
10.1.1. GARANTIE LÉGALE	48
10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC	48
10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT	49
11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ	51
11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : AIRION BP	51
11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : AIRION BP	52

1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Souffleur à dos Airion BP. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.



Avertissement

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.



Avertissement

Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : NOTE, IMPORTANT, ATTENTION et AVERTISSEMENT.

Les indications identifiées par "NOTE" indiquent des informations complémentaires.

Les indications identifiées par "IMPORTANT" préviennent l'utilisateur d'un risque potentiel pour le matériel.

Les indications identifiées par "ATTENTION" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, est susceptible de provoquer des blessures légères.

Les indications identifiées par "AVERTISSEMENT" indiquent une situation potentiellement dangereuse qui, si on ne l'évite pas, provoque la mort ou des blessures graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la Section 2.4, « Signaux de sécurité » pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

2. SÉCURITÉ

2.1. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



Avertissement

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Ne pas suivre les avertissements et instructions peut donner lieu à un choc électrique, un incendie et/ou une blessure sérieuse.

Note

Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Le terme "outil électrique" dans les avertissements fait référence à votre outil électrique fonctionnant sur batterie (sans cordon d'alimentation).

2.1.1. SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1. **Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.** Les zones en désordre ou sombres sont propices aux accidents.
2. **Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.** Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer les poussières ou les fumées
3. **Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil électrique.** Les distractions peuvent vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2.1.2. SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1. **Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils électriques à branchement de terre.** Des fiches non modifiées et des socles adaptés réduisent le risque de choc électrique.
2. **Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.** Il existe un risque accru de choc électrique si votre corps est relié à la terre.
3. **Ne pas exposer les outils électriques à la pluie ou à des conditions humides.** La pénétration d'eau à l'intérieur d'un outil électrique augmente le risque de choc électrique (A l'exception des outils pour lesquels un indice de protection « IP » est spécifié).
4. **Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes vives ou des parties en mouvement.** Des cordons endommagés ou emmêlés augmentent le risque de choc électrique.
5. **Lorsqu'on utilise un outil électrique à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.** L'utilisation d'un cordon adapté à l'utilisation extérieure réduit le risque de choc électrique.
6. **Si l'usage d'un outil électrique dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).** L'usage d'un RCD réduit le risque de choc électrique.

Note

Le terme "dispositif à courant résiduel (RCD)" peut être remplacé par le terme "disjoncteur-détecteur de fuites à la terre (GFCI, ground fault circuit interrupter)" ou "interrupteur de circuit de fuite à la terre (ELCB, earth leakage circuit breaker)".

2.1.3. SÉCURITÉ DES PERSONNES

1. **Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil électrique. Ne pas utiliser un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, de l'alcool ou de médicaments.** Un moment d'inattention en cours d'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
2. **Utiliser un équipement de protection individuelle. Toujours porter une protection pour les yeux.** Les équipements de protection individuelle tels que les masques contre les poussières, les chaussures de sécurité antidérapantes, les casques ou les protections auditives utilisés pour les conditions appropriées réduisent les blessures.
3. **Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.** Porter les outils électriques en ayant le doigt sur l'interrupteur ou brancher des outils électriques dont l'interrupteur est en position marche est source d'accidents.
4. **Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche.** Une clé laissée fixée sur une partie tournante de l'outil électrique peut donner lieu à des blessures.
5. **Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.** Cela permet un meilleur contrôle de l'outil électrique dans des situations inattendues.
6. **S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux. Garder les cheveux et les vêtements à distance des parties en mouvement.** Des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs peuvent être pris dans des parties en mouvement.
7. **Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.** Utiliser des collecteurs de poussière peut réduire les risques dus aux poussières.

2.1.4. UTILISATION ET ENTRETIEN DE L'OUTIL ÉLECTRIQUE

1. **Ne pas forcer l'outil électrique. Utiliser l'outil électrique adapté à votre application.** L'outil électrique adapté réalise mieux le travail et de manière plus sûre au régime pour lequel il a été construit.
2. **Ne pas utiliser l'outil électrique si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et inversement.** Tout outil électrique qui ne peut pas être commandé par l'interrupteur est dangereux et il faut le réparer.
3. **Débrancher la fiche de la source d'alimentation et/ou enlever le bloc de batteries, s'il est amovible, avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil électrique.** De telles mesures de sécurité préventives réduisent le risque de démarrage accidentel de l'outil électrique.
4. **Conserver les outils électriques à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil électrique ou les présentes instructions de le faire fonctionner.** Les outils électriques sont dangereux entre les mains d'utilisateurs novices.
5. **Observer la maintenance des outils électriques et des accessoires. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil électrique. En cas de dommages, faire réparer l'outil électrique avant de l'utiliser.** De nombreux accidents sont dus à des outils électriques mal entretenus.
6. **Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.** Des outils destinés à couper correctement entretenus avec des pièces coupantes tranchantes sont moins susceptibles de bloquer et sont plus faciles à contrôler.
7. **Utiliser l'outil électrique, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.** L'utilisation de l'outil électrique pour des opérations différentes de celles prévues peut donner lieu à des situations dangereuses.

2.1.5. UTILISATION DES OUTILS FONCTIONNANT SUR BATTERIES ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1. **Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.** Un chargeur qui est adapté à un type de bloc de batteries peut créer un risque de feu lorsqu'il est utilisé avec un autre type de bloc de batteries.
2. **N'utiliser les outils électriques qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.** L'utilisation de tout autre bloc de batteries peut créer un risque de blessure et de feu.
3. **Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent**

donner lieu à une connexion d'une borne à une autre. Le court-circuitage des bornes d'une batterie entre elles peut causer des brûlures ou un feu.

4. **Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.** Le liquide éjecté des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.

2.1.6. ENTRETIEN

1. **Faire entretenir l'outil électrique par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.** Cela assure le maintien de la sécurité de l'outil.

2.1.7. GESTION DE LA FIN DE VIE DE VOTRE OUTIL

1. **Lorsque l'outil arrive en fin de vie, PELLENC tient à disposition la fiche de fin de vie des matériels.** La fiche de fin de vie donne les instructions relatives au retrait en toute sécurité des composants.

2.2. AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE SOUFFLEUR À DOS AIRION BP

1. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
2. Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
3. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
4. Les poussières soulevées au cours du travail peuvent nuire à la santé. En cas de dégagement de poussière, porter un masque anti-poussière.
5. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
6. Inspecter l'endroit de travail avant de commencer. Ôter tous les débris et les objets durs tels que les pierres, le verre, les fils de fer, etc., qui pourraient être projetés et causer de graves blessures ou des dégâts pendant l'utilisation de l'appareil.
7. Utiliser l'appareil pour souffler des déchets de gazon, de paille ou de feuilles, des détritiques urbains.
8. Ne jamais souffler en direction de personnes ou d'animaux - l'outil peut soulever de petits éléments et les projeter à grande vitesse - risque d'accident.
9. En balayant avec le souffleur, faire attention aux petits animaux et ne pas les mettre en danger.
10. Arrêter l'outil, éteindre la batterie, débrancher le cordon d'alimentation et attendre l'arrêt de l'hélice avant d'ouvrir la grille d'admission d'air : risque de blessures graves provenant de la rotation de cette partie.
11. Ne pas obstruer, partiellement ou entièrement, la bouche d'admission.
12. Veiller à l'entretien de la grille d'admission.
13. Inspecter l'appareil avant chaque utilisation, vérifier que les pièces ne soient pas usées, desserrées, endommagées ou manquantes. Ne pas utiliser l'appareil s'il n'est pas en parfait état.
14. Pour éviter la propagation du feu, ne pas utiliser l'appareil près de feux de bois, de barbecue, etc.
15. Ne pas aspirer de corps solides ou liquides par le conduit d'admission - risque d'endommager les éléments tournants et la grille d'admission.

2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE PELLENC

Se reporter à la notice fournie avec la batterie et le chargeur PELLENC.

2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ

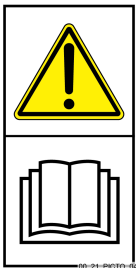
WARNING / ATTENTION

To reduce the risk of injury, user must read instruction manual. / Pour réduire les risques de blessures, l'utilisateur doit lire le manuel d'instructions.

For use only with Alpha 520 or ULIB 750 battery. See instruction manual for additional battery packs. / Utiliser uniquement avec une batterie Alpha 520 or ULIB 750. Voir le manuel d'instructions pour les blocs de batterie supplémentaires.

148619-B

57_21_003



Avertissement : Lire le manuel d'utilisation



Avertissement : risque de projection



Niveau de puissance acoustique LwA garanti



Avertissement : risque de se coincer les cheveux dans la turbine



Ne pas introduire les doigts ou tout type d'objets dans la grille d'admission d'air. Lorsque la grille d'admission n'est pas montée, risque de contact avec des pièces en rotation - risque de blessure ! - risque d'endommager les éléments tournants



Port des lunettes de protection obligatoire

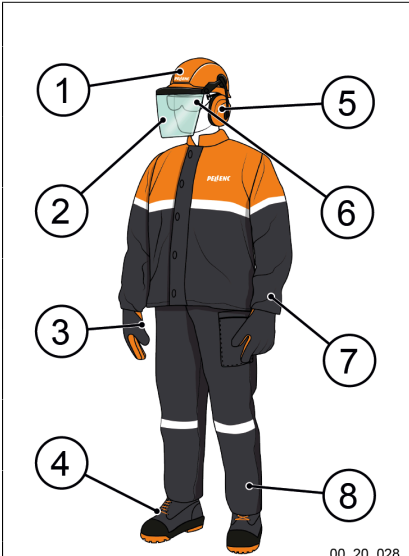


Indice de protection IP54 de l'outil (Protection contre les poussières et les projections d'eau dans toutes les directions).

Note

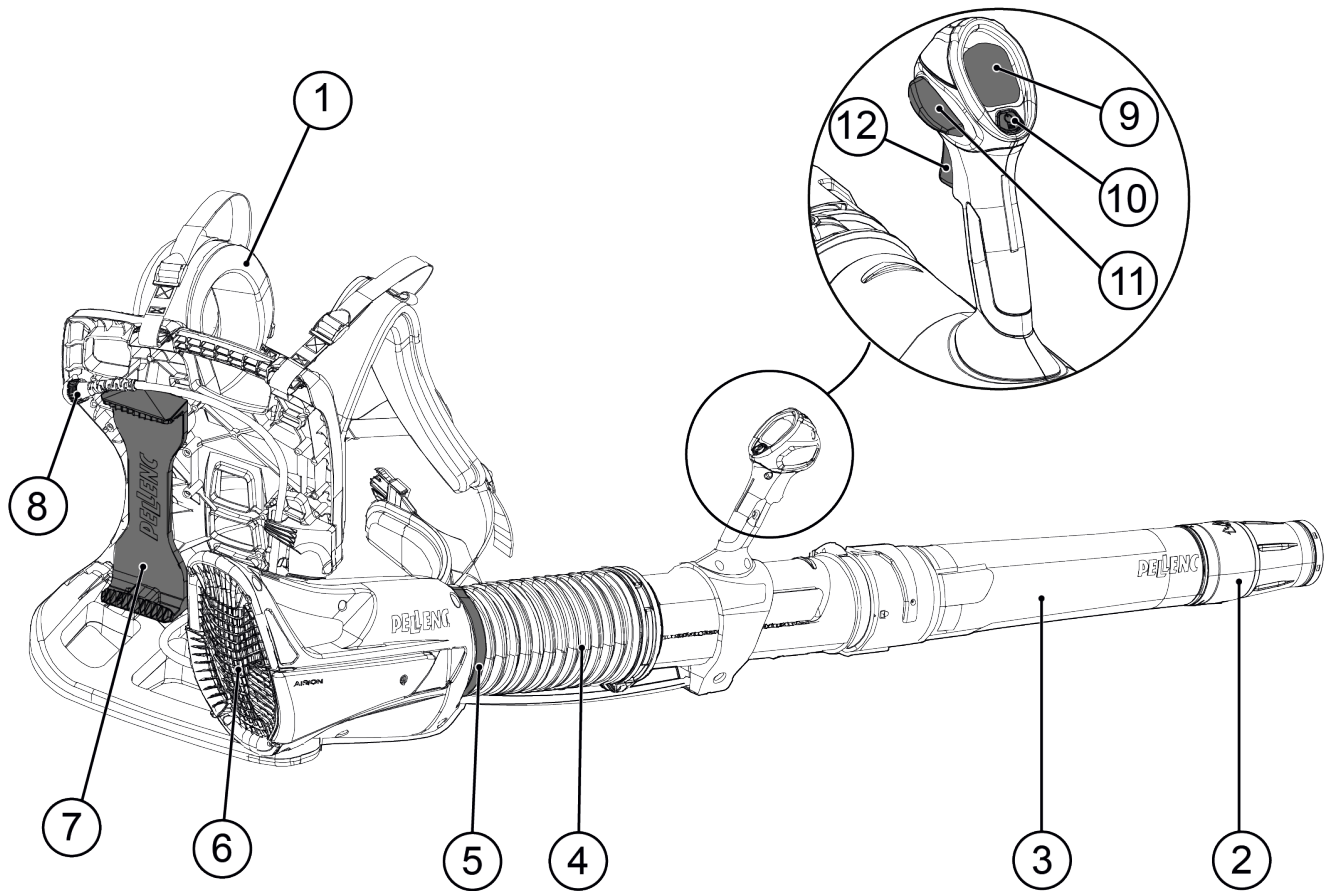
L'indice de protection IP54 concerne l'outil seulement, pas la batterie.

2.5. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

	Équipement	Port
	1 Casque de sécurité	Facultatif
	2 Visière de protection	Facultatif
	3 Gants résistants	Recommandé
	4 Chaussures de sécurité	Facultatif
	5 Dispositif antibruit	Recommandé
	6 Lunettes de protection	Obligatoire
	7 Veste ou manchettes	Recommandé
	8 Pantalon de travail	Recommandé

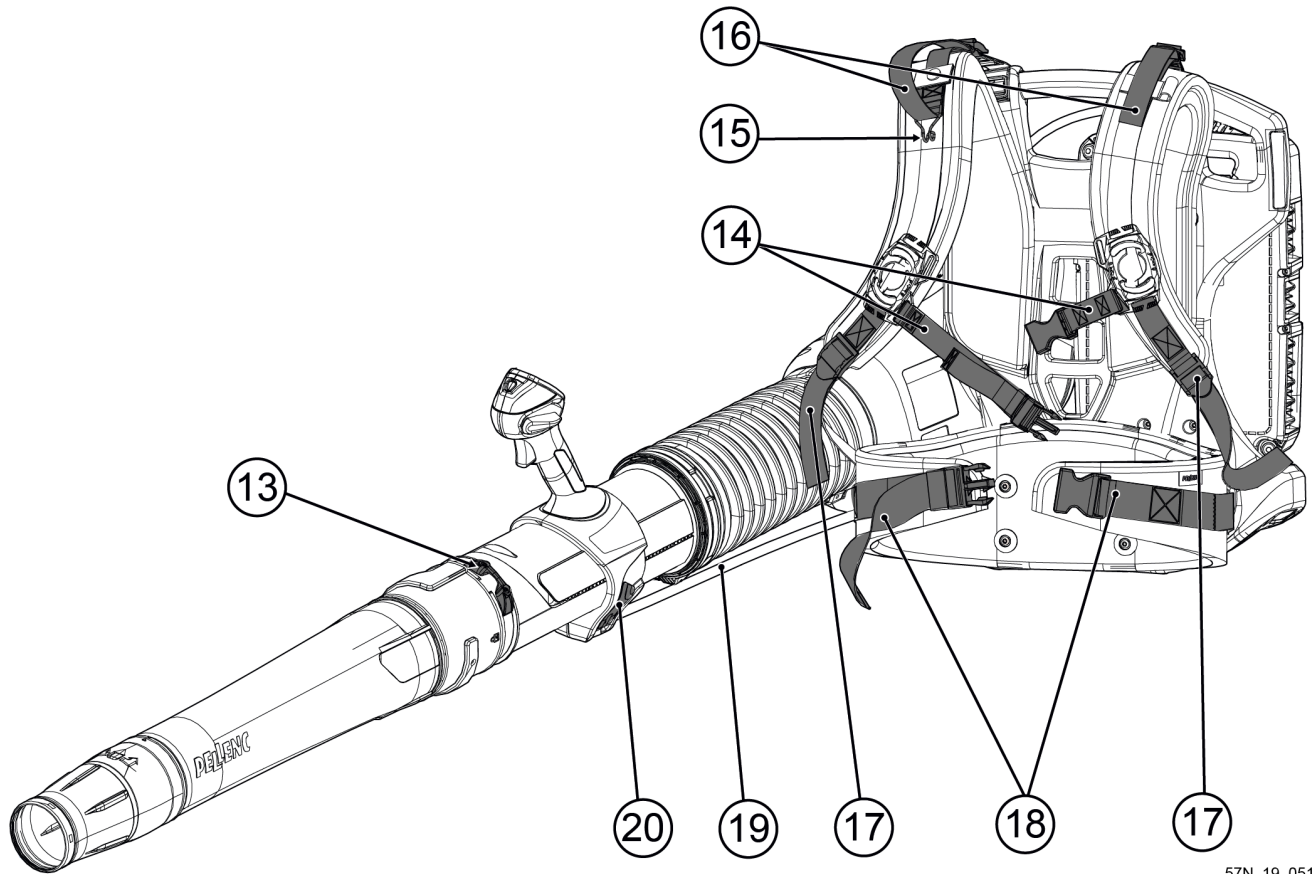
3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1. DESCRIPTIF DE L'OUTIL



- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Harnais | 7. Support batterie |
| 2. Buse ou embout | 8. Connecteur de l'outil |
| 3. Tuyère secondaire | 9. Ecran IHM |
| 4. Flexible | 10. Bouton POWER/MENU |
| 5. Collier de serrage pour le flexible | 11. Sélecteur |
| 6. Grille d'admission d'air | 12. Gâchette |

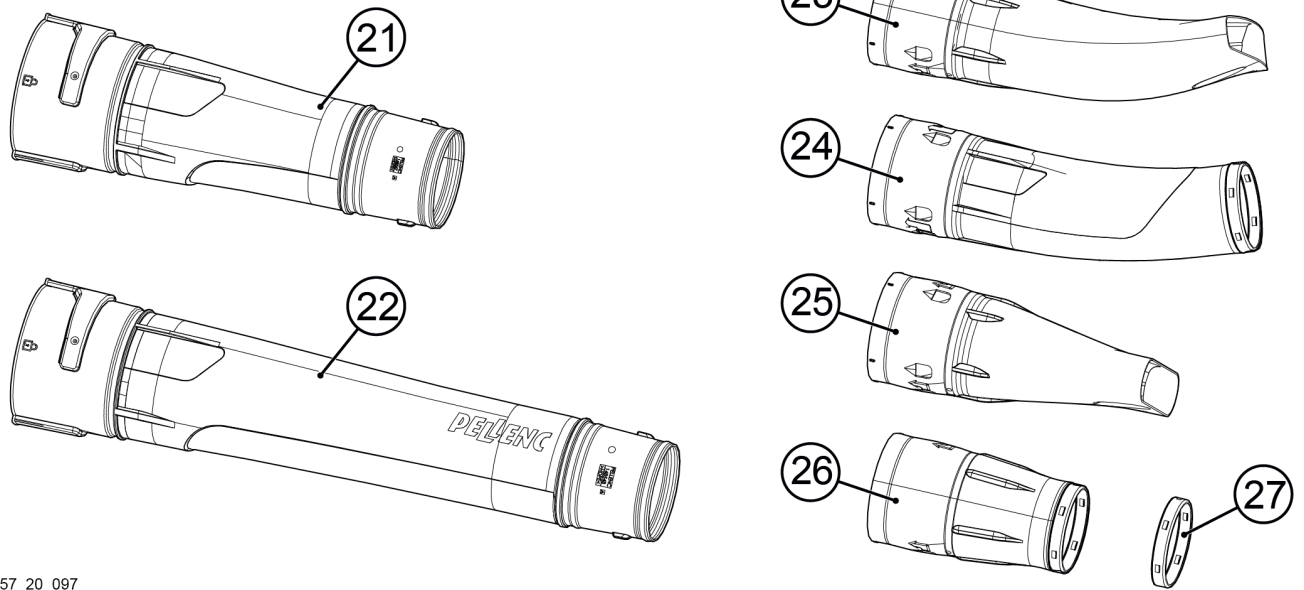
57N_19_001



57N_19_051

- 13. Boucle de rangement
- 14. Sangle pectorale
- 15. Crochet de rangement
- 16. Rappels de charge

- 17. Sangle réglage de bretelles
- 18. Ceinture
- 19. Câble d'alimentation de l'IHM
- 20. Levier



57_20_097

Tuyères au choix

- 21. Tuyère secondaire courte (utilisateur de taille inférieure à 1m70)
- 22. Tuyère secondaire longue (utilisateur de taille supérieure à 1m70)

Embouts au choix

- 23. Embout coudé plat (en option)
- 24. Embout coudé rond (en option)
- 25. Embout plat (en option)
- 26. Embout rond
- 27. Bague anti-usure (à adapter sur embout coudé rond ou embout rond)



Attention

Avant toute intervention sur l'outil, procéder à l'arrêt total de la machine. Pour consulter la procédure pour éteindre votre outil, se reporter à la Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil ».

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.2.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUTIL

	AIRION BP
Poussée efficace* (N)	27
Puissance max (W)	1750
Tension d'alimentation (V)	43.2
Poids de l'outil en kg (sans batterie et sans buse)	6.8 kg
Débit d'air maximum sans buse** (m ³ /h)	1455
Dimensions de l'outil sans tuyère et déployé (L x l x H)	102 x 54 x 52 (cm)
Dimensions de l'outil sans tuyère et en position de stockage (L x l x H)	55 x 54 x 59 (cm)
Valeur d'émission de vibration suivant EN 50636-2-100	a _h = 0.168 m/s ²

	AIRION BP
Niveau de pression acoustique au niveau de l'oreille de l'utilisateur ***	$L_{pa} = 80 \text{ dB(A)}$

* Valeurs déterminées selon norme ANSI/OPEI B175.2-2012.

** Valeur déterminée avec batterie ULIB 1200-1500.

*** Valeur déterminée selon la norme de mesurage acoustique EN 50636-2-100.

3.2.2. COMPATIBILITÉ ET AUTONOMIE DES BATTERIES EN MINUTES

Le Souffleur à dos Airion BP est uniquement compatible avec les batteries de nouvelle génération.

Type de batterie	V1*	V2*	V3*	V4*	Boost*	Chantier d'entretien n°1**	Chantier d'entretien n°2***
ULIB 1500	4h30	2h25	1h55	1h30	50 min	3h	1h50
ULIB 1200	3h40	2h	1h35	1h10	40 min	2h25	1h30
ULIB 750	2h15	1h10	1h	45 min	Utilisation ponctuelle	1h30	1h
ALPHA 520	1h35	50 min	40 min	30 min	Utilisation ponctuelle	1h	40 min

* Autonomie relevée en travail continu : gâchette à fond. Batterie neuve et charge pleine.

** Durées moyennes mesurées en travail usuel, incluant déplacement et variation de puissance. Chantier d'entretien d'un lotissement résidentiel de 200 habitations par exemple.

*** Durées moyennes mesurées en travail intensif, incluant déplacement et variation de puissance. Chantier de ramassage de feuilles à l'automne pour nettoyer la voirie ou un parc municipal par exemple.

3.2.3. PERFORMANCE DE TRAVAIL

Type de batterie	Vitesse sélectionnée	Poussée du flux d'air (N)	Débit d'air (m ³ /h)	Vitesse d'air (m/s)
ULIB 1200 et 1500	V4	18.7	1070	63
	Boost	27	1285	75
ULIB 750 et ALPHA 520	V4	18.7	1070	63
	Boost	24	1205	70

Les batteries ULIB 750 et ALPHA 520 sont performantes pour une utilisation professionnelle, cependant cette performance sera limitée sur les vitesses les plus élevées afin de garantir un travail plus endurant.

Les batteries ULIB 1200 et 1500 offrent la pleine puissance de l'outil.

Les mesures ont été réalisées avec l'embout rond.

4. MISE EN SERVICE

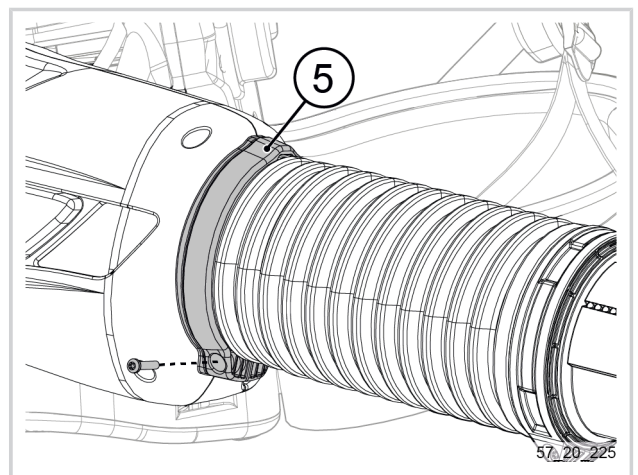
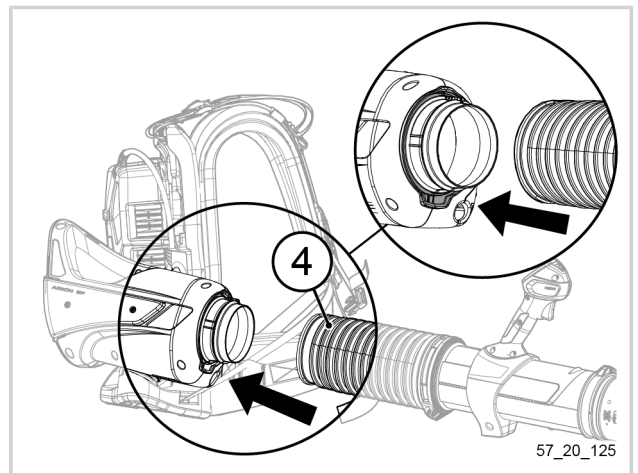
4.1. CONTENU DU CARTON

Vérifier que le Souffleur à dos Airion BP est livré avec :

- 1 tuyère secondaire courte (21)
- 1 tuyère secondaire longue (22)
- 1 embout rond (26)
- 1 sachet d'outillage contenant une bague de serrage, une vis Ø 5 x 25 mm et 1 clé TORX 25
- 1 notice d'instructions

4.2. INSTALLATION DU FLEXIBLE SUR L'OUTIL

1. Emboîter le flexible (4) en butée dans la gorge située sous les coques de l'outil, en veillant à aligner les détrompeurs.
2. Installer le collier de serrage (5) sur le flexible (4).
3. Afin de verrouiller le collier de serrage (5), visser la vis à l'aide de la clé TORX fournie avec votre outil.



4.3. MONTAGE / DÉMONTAGE DES TUYÈRES SECONDAIRES ET DES EMBOUTS

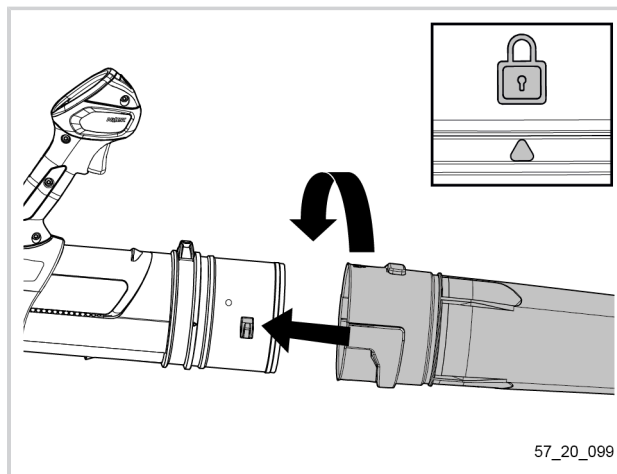
4.3.1. MONTAGE / DÉMONTAGE DES TUYÈRES SECONDAIRES

En fonction du gabarit de l'utilisateur et de l'utilisation de l'outil, choisir la tuyère secondaire adaptée à monter sur l'outil (courte ou longue). Se référer à la Section 5.6, « Conseils d'utilisation et techniques de travail ».

Pour procéder au montage des tuyères secondaires :

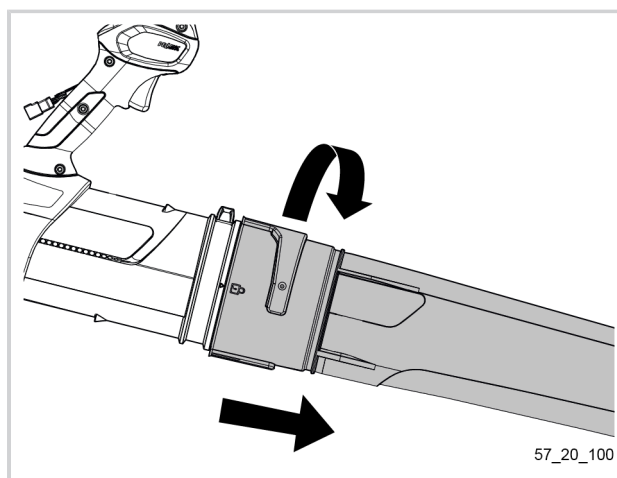
1. Emboîter la tuyère secondaire sur l'outil jusqu'au téton.
2. Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué pour verrouiller la tuyère.

La tuyère est verrouillée lorsque le "triangle" situé sur l'outil est aligné avec le "cadenas" situé sur la tuyère.



Pour procéder au démontage des tuyères secondaires :

1. Effectuer un quart de tour dans le sens indiqué pour déverrouiller la tuyère.
2. Déboîter la tuyère de l'outil.



4.3.2. MONTAGE / DÉMONTAGE DES EMBOUTS

En fonction de l'utilisation de l'outil, choisir l'embout adapté à monter sur la tuyère secondaire (courte ou longue). Se référer à la Section 5.6.1, « Choix du type d'embout selon l'utilisation ».

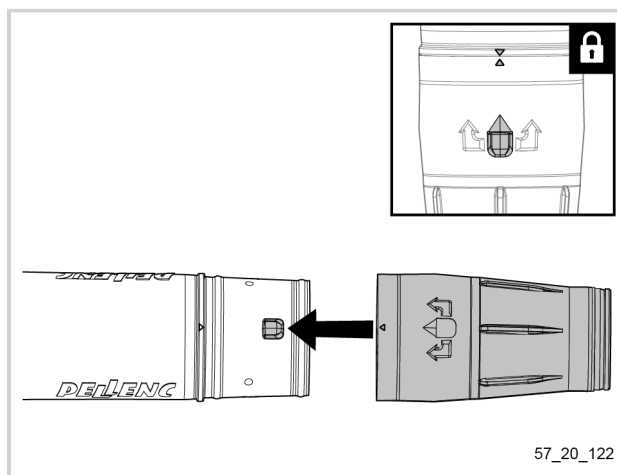
Quelque soit l'embout choisi, la procédure est identique.

Pour procéder au montage d'un embout sur une tuyère secondaire :

1. Emboîter l'embout sur la tuyère secondaire dans le logement prévu à cet effet.

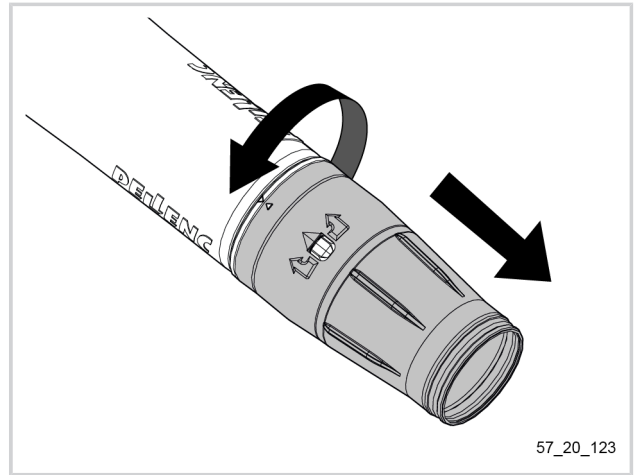
Les repères sur la tuyère secondaire et sur l'embout doivent être alignés.

L'embout est alors verrouillé.



Pour procéder au démontage des embouts :

1. Effectuer une rotation de l'embout pour le sortir de son logement.
2. Déboîter l'embout.



57_20_123

4.4. INSTALLATION DE LA BATTERIE

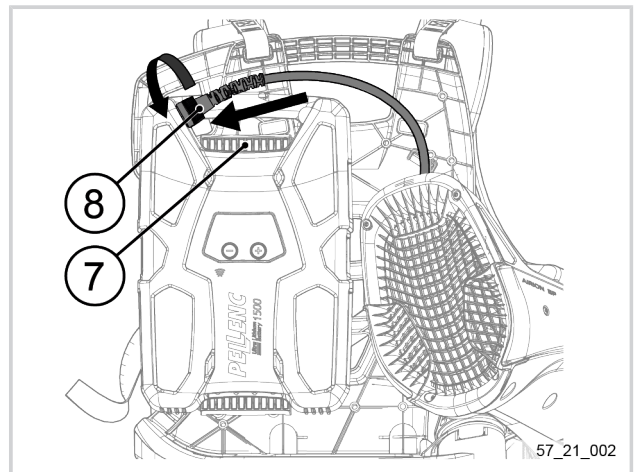
Note

Avant de procéder à l'installation de la batterie sur l'Airion BP, veiller à ce que la batterie soit correctement chargée. Se référer à la notice d'instructions fournie avec la batterie.

4.4.1. INSTALLATION DE LA BATTERIE PELLENC 750 / 1200 / 1500 SUR L'OUTIL

Le Souffleur à dos Airion BP est livré avec un support de batterie (7) monté sur le harnais qui permet d'accueillir une batterie PELLENC 750 / 1200 / 1500.

1. Installer la batterie sur le support batterie (7), se référer à la notice d'instructions de la batterie concernée.
2. Présenter le connecteur de l'outil (8) sur la batterie en veillant à aligner les détrompeurs.
3. Verrouiller le connecteur en vissant la bague de sécurité.



57_21_002

4.4.2. INSTALLATION DE LA BATTERIE ALPHA 520 SUR L'AIRION BP (OPTION)

- 4.4.2.1. CHANGEMENT DU SUPPORT DE BATTERIE SUR L'OUTIL

Se référer à la notice de montage fournie avec le kit support batterie Alpha.

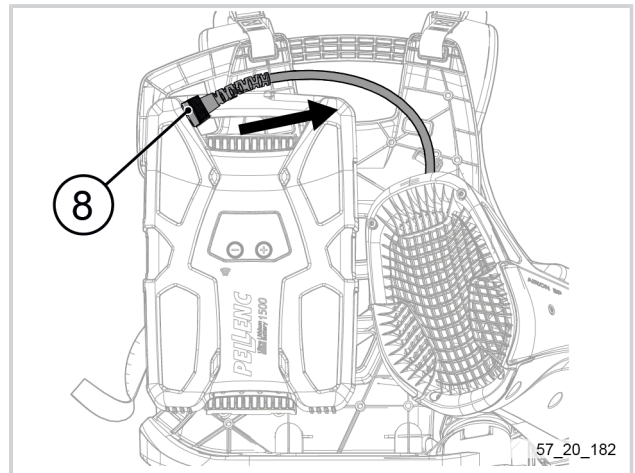
- 4.4.2.2. INSTALLATION DE LA BATTERIE ALPHA 520 SUR L'OUTIL

Installer la batterie sur l'outil, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

4.5. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE

4.5.1. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE PELLENC 750 / 1200 / 1500

1. Éteindre l'outil (se référer à la Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil ») ou éteindre la batterie.
2. Dévisser la bague de sécurité située sur le connecteur de l'outil (8).
3. Retirer le connecteur (8) de la batterie.
4. Déposer la batterie, se reporter à la notice d'instructions de la batterie concernée.



4.5.2. DÉCONNEXION DE LA BATTERIE ALPHA 520

1. Éteindre l'outil (se référer à la Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil ») ou éteindre la batterie.
2. Déposer la batterie, se référer à la notice d'instructions de la batterie.

4.6. RÉGLAGE DU HARNAIS

Attention

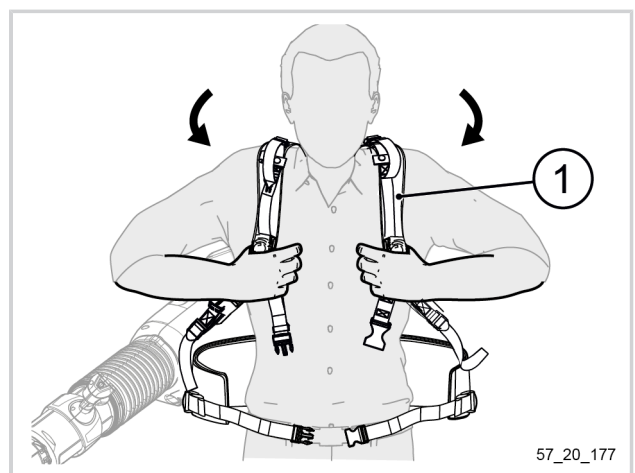


Le réglage du harnais garantit le confort de travail de l'utilisateur du Airion BP. Il doit être réalisé avant chaque utilisation de l'outil.

L'ensemble des étapes de réglage du harnais ci dessous permettent à l'utilisateur de trouver son propre point de confort. C'est pourquoi le réglage du harnais est personnel et propre à chaque utilisateur de l'outil.

1. Enfiler le harnais (1) sur le dos.

Les sangles de réglages doivent être détendues pour ne pas perturber utilisateur dans son réglage.
2. Faire sauter légèrement le sac sur les épaules afin de le mettre en place.
3. Écarter la tuyère vers la droite pour gagner en liberté de mouvement.



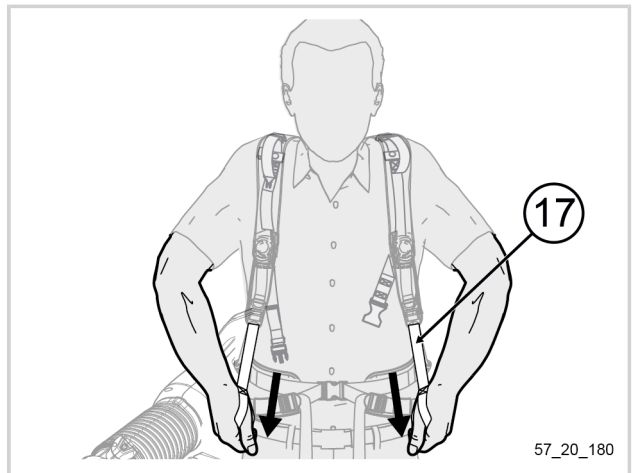
4. Fermer la ceinture du sac au niveau des hanches.
5. Tirer sur la sangle (18) afin d'ajuster la position de la ceinture.

La ceinture doit être positionnée au dessus des muscles fessiers et l'utilisateur doit se sentir bien maintenu.



57_20_178

6. Régler les bretelles du harnais (17) afin de répartir le poids de l'outil entre les épaules et les hanches.

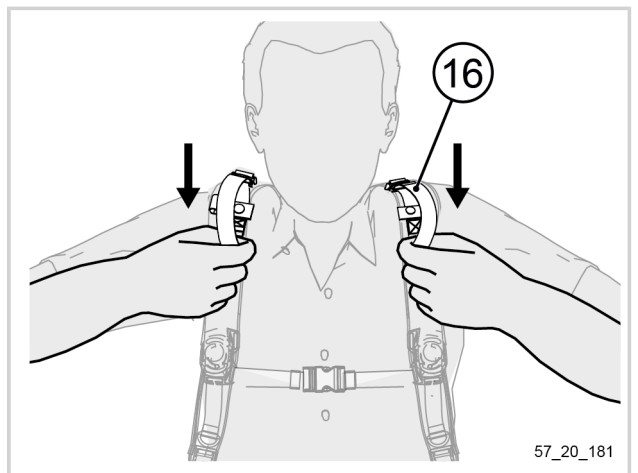


57_20_180

7. Serrer les sangles de rappel de charge (16) situées au-dessus des épaules.

Elles servent à optimiser le confort de portage, en positionnant le sac au plus près des épaules.

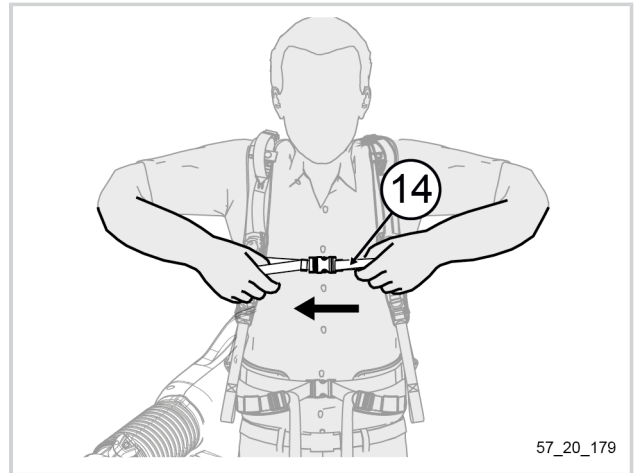
Il n'est pas utile de serrer systématiquement au maximum ces sangles : l'utilisateur risquerait à tort de mettre tout le poids de l'outil sur ses épaules.



57_20_181

8. Ajuster la sangle pectorale (14).

Cette sangle permet de stabiliser le poids de l'outil sur l'ensemble du dos de l'utilisateur.



57_20_179

4.7. RÉGLAGE DE LA POIGNÉE



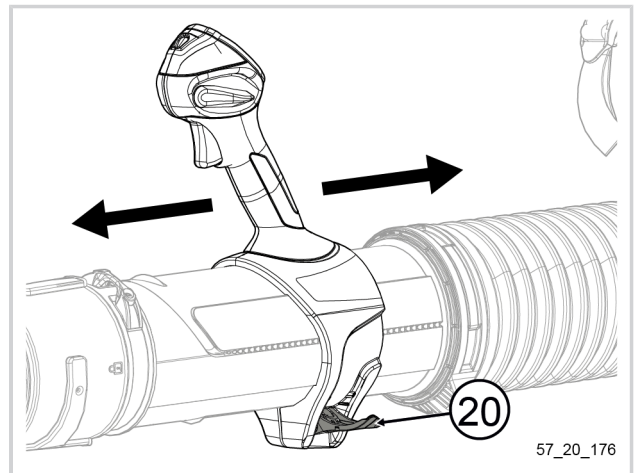
Attention

Pour un confort absolu et afin de prévenir des risques de douleur au niveau des membres supérieurs (cou, épaule, bras et avant bras), le coude doit former un angle droit pendant le travail.

Afin d'améliorer le confort de travail, l'outil dispose d'une poignée réglable qui s'adapte à la morphologie de l'utilisateur.

Pour procéder au réglage de la poignée, l'outil doit être rabattu au contact

1. Ouvrir le levier (20) situé sur l'outil.
2. Ajuster la position de la poignée en fonction de la longueur du bras droit de l'utilisateur.
3. Lorsque la position de la poignée est correctement ajustée, pousser le levier (20) jusqu'au "clac" pour verrouiller la position.
4. S'assurer que votre coude respecte un angle droit. Reprendre le réglage si nécessaire.



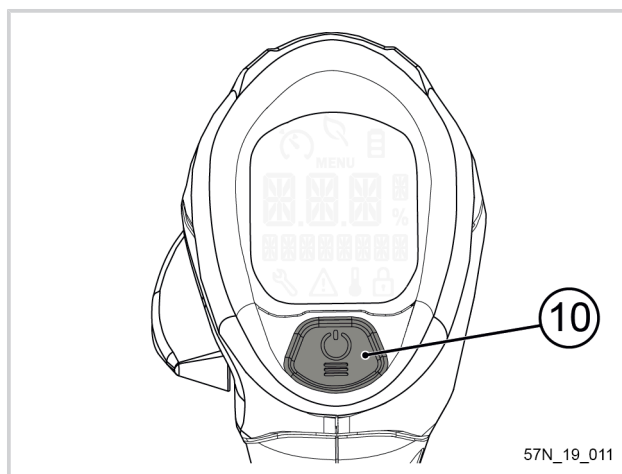
57_20_176

5. UTILISATION

5.1. MISE SOUS TENSION ET ARRÊT DE L'OUTIL

5.1.1. MISE SOUS TENSION

1. Maintenir le bouton POWER/MENU (10) enfoncé pendant 3 secondes.
2. Relâcher le bouton POWER/MENU (10) pour mettre sous tension l'outil.



3. S'assurer que l'outil se mette sous tension. L'écran s'éclaire en bleu.

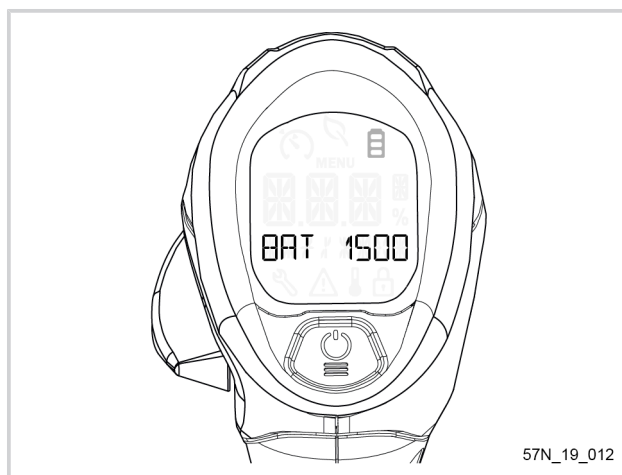
Note

Pour procéder à la mise sous tension de votre Airion BP, il n'est pas nécessaire d'allumer votre batterie en amont. En effet, l'allumage de la batterie se fait depuis la poignée de l'outil.



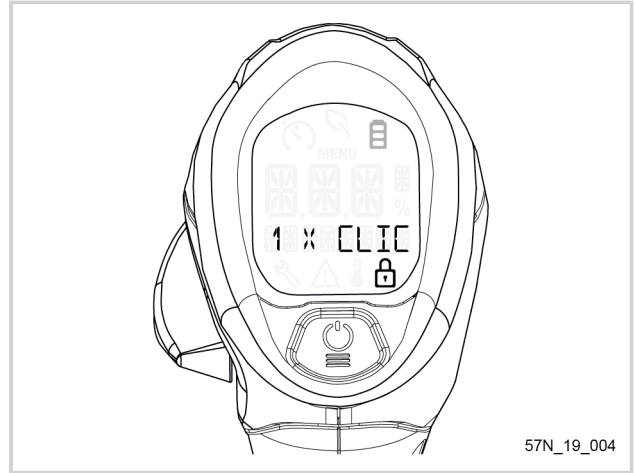
4. S'assurer que l'écran affiche le nom de la batterie.

Si l'écran affiche "BATTERIE NON RECONNUE", se référer à la Section 7, « Incidents et dépannage ».



Note

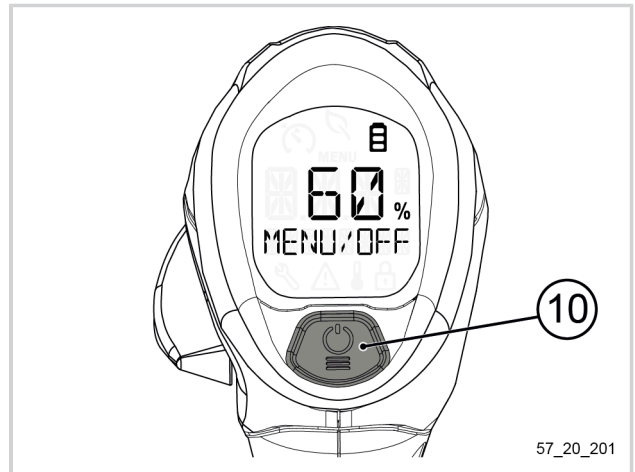
Après mise sous tension, votre outil est verrouillé par défaut. Il affiche "1 X CLIC DEVERROUILLAGE". Pour l'utiliser, il est nécessaire de le déverrouiller (se référer à la Section 5.2, « Déverrouillage de l'outil »).



5.1.2. ARRÊT DE L'OUTIL

1. Depuis l'écran principal, maintenir le bouton POWER/MENU (10) enfoncé (jusqu'à ce que "OFF" soit fixe).

La séquence d'extinction de l'outil s'enclenche.

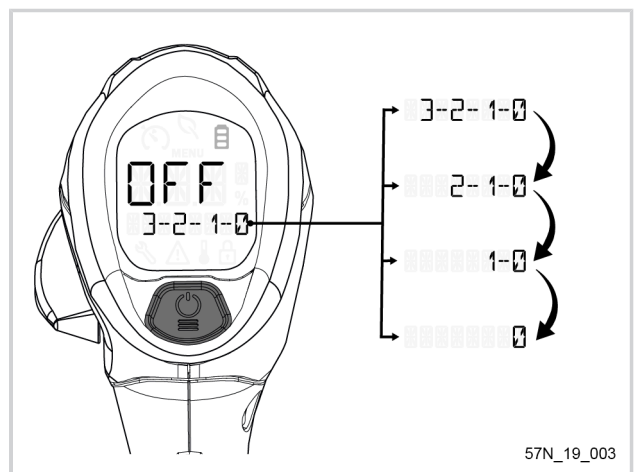


L'écran affiche "OFF" et un compte à rebours, jusqu'à l'arrêt total de l'outil

Note

Si le doigt est retiré du bouton POWER/MENU (10) avant le temps requis, la séquence d'extinction est interrompue.

L'outil ne peut pas être éteint depuis le menu.



5.2. DÉVERROUILLAGE DE L'OUTIL

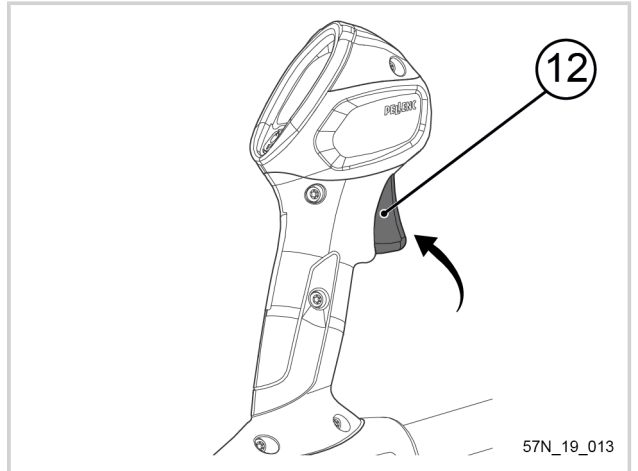
Pour procéder au déverrouillage de l'outil,

1. Appuyer sur la gâchette (12).

Note

L'outil se verrouille automatiquement après 60 secondes d'inactivité.

La batterie se met en veille après 10 minutes d'inactivité.



57N_19_013

5.3. PRÉSENTATION DE L'AFFICHAGE DE L'ÉCRAN IHM (INTERFACE HOMME MACHINE)

		Régulateur de vitesse
		Mode économie d'énergie
		Indicateur de charge batterie
		Révision de l'outil à prévoir
		Erreur
		Attention
		Erreur
		Indicateur de température élevée
		Outil verrouillé
		Valeur de la batterie
		Unité de valeur
		Menu
		Vitesse engagée
		Bargraphe de puissance

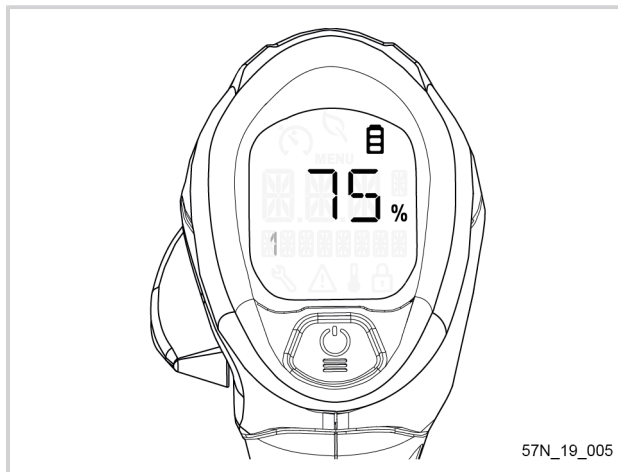
57_20_206

5.3.1. AUTONOMIE DE LA BATTERIE

L'autonomie de la batterie s'affiche sur l'écran IHM de l'outil à partir de 3 minutes d'utilisation, lors de chaque redémarrage de la batterie.

Affichage de l'autonomie en pourcentage :

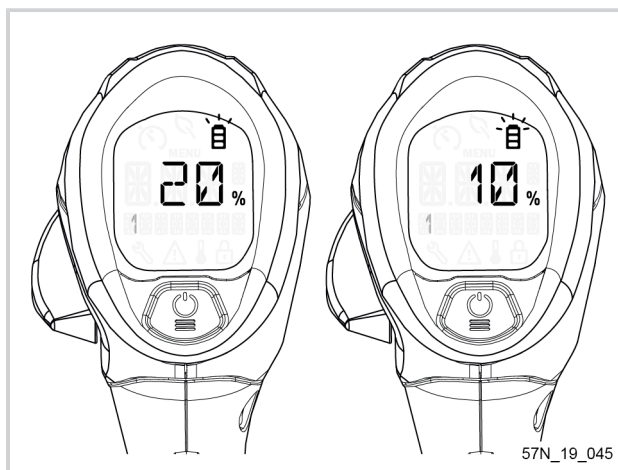
Lorsque l'outil est allumé et déverrouillé, l'écran principal affiche par défaut l'autonomie de la batterie en pourcentage.



Note

Lorsque la batterie passe sous la barre des 20%, le pictogramme batterie clignote lentement.

Lorsque la batterie passe sous la barre des 10%, le pictogramme batterie clignote rapidement.



Affichage de l'autonomie de la batterie en heures/minutes :

En appuyant sur la gâchette (pendant le travail), l'écran affiche l'autonomie de la batterie en heures/minutes.

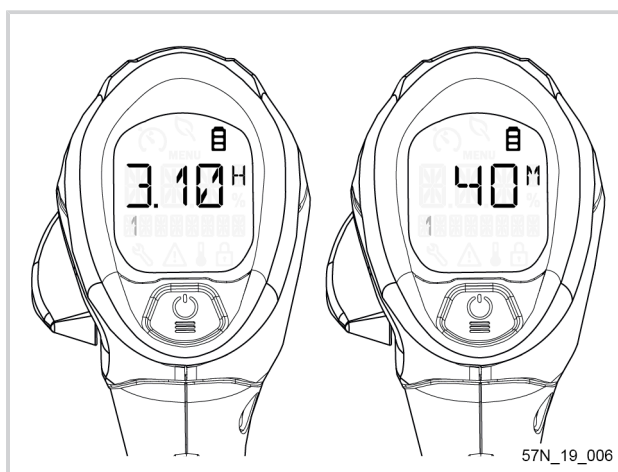
Après relâchement de la gâchette, l'écran affiche l'autonomie de la batterie en pourcentage.

Note

L'affichage en heures (H) se fait par palier de 10 minutes.

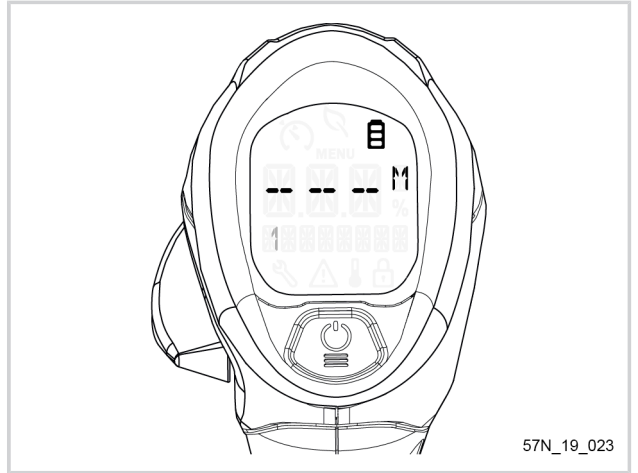
L'autonomie de la batterie en heure/minutes s'affiche sur l'écran IHM de l'outil à partir de 3 minutes d'utilisation, lors de chaque redémarrage de la batterie.

En dessous d'une heure, l'affichage se fait en minutes (M), par palier d'une minute.



Note

Lorsqu'il reste moins de 10 minutes d'autonomie, l'écran indique "---".



57N_19_023

5.3.2. PICTOGRAMME "ÉCONOMIE D'ÉNERGIE"

En cours d'utilisation, lorsque la consommation moyenne est inférieure ou égale à 500W, un pictogramme symbolisant une feuille s'affiche automatiquement. Il signifie que l'outil fonctionne en économie d'énergie.



57N_19_022

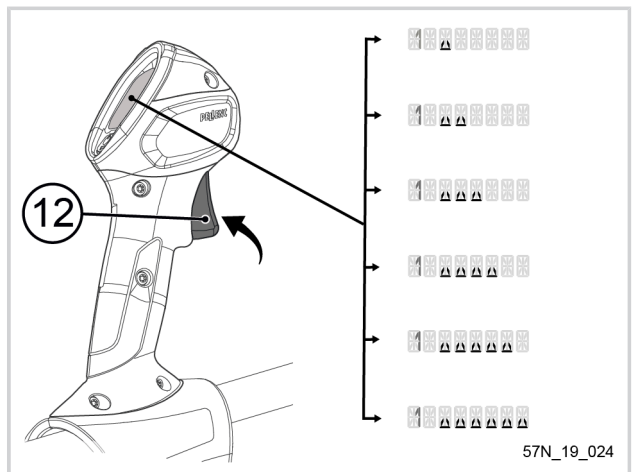
5.4. RÉGLAGES DE LA PUISSANCE DE L'OUTIL

5.4.1. ACCÉLÉRATION

1. Pour augmenter la puissance de l'outil et le flux d'air, enfoncer la gâchette (12).

Note

L'outil adapte son accélération en fonction de la position de la gâchette (12) : plus la gâchette est enfoncée, plus sa vitesse est importante.



57N_19_024

5.4.2. PASSAGE DE VITESSE

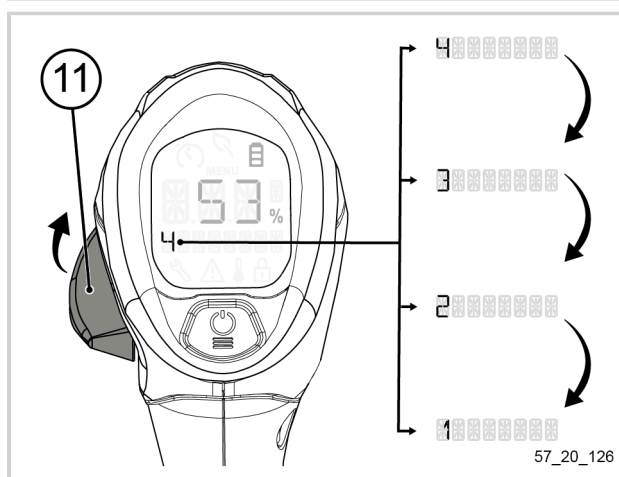
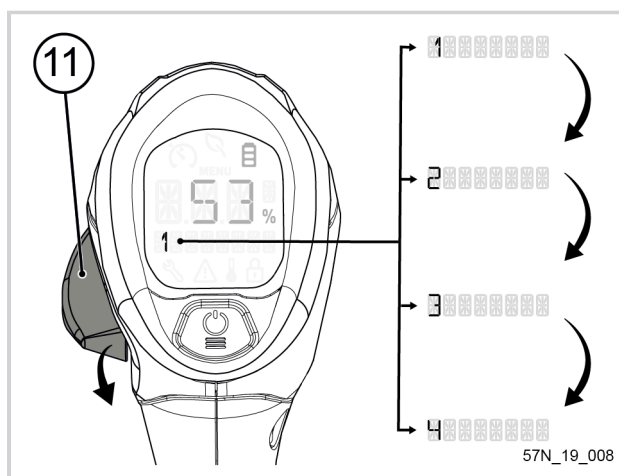
L'outil possède 4 vitesses de travail.

1. Pour passer une vitesse et gagner en puissance, pousser le sélecteur (11) vers le bas.

Note

Le passage de vitesse fonctionne sous forme de boucle : 1-2-3-4-1-2-3-4 etc.

Pour décrémenter une vitesse, pousser le sélecteur (11) vers le haut.

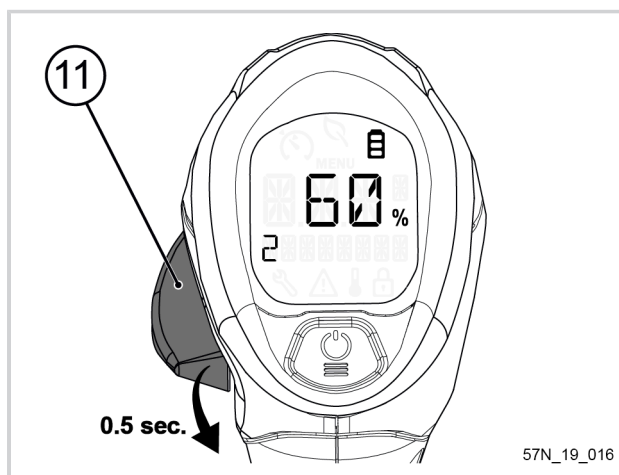


5.4.3. MODE "BOOST"

Le mode "Boost" permet d'obtenir instantanément le maximum de puissance de l'outil.

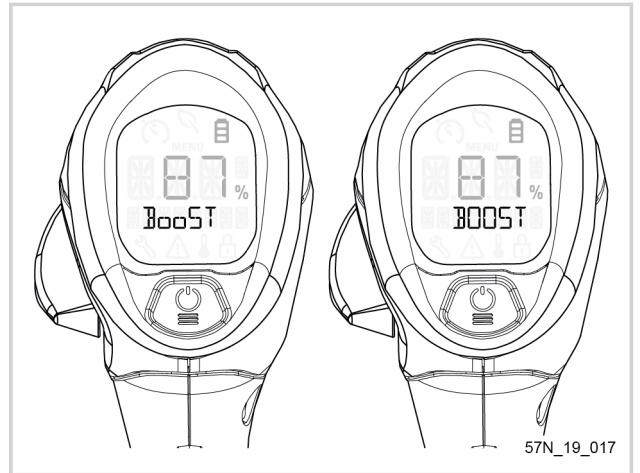
Activation du "Boost"

1. Pousser le sélecteur (11) vers le bas pendant 0.5 seconde.



2. S'assurer que l'écran clignote et affiche la fonction "Boost".

La vitesse et le flux d'air sont alors à leur maximum pendant une durée de 30 secondes.



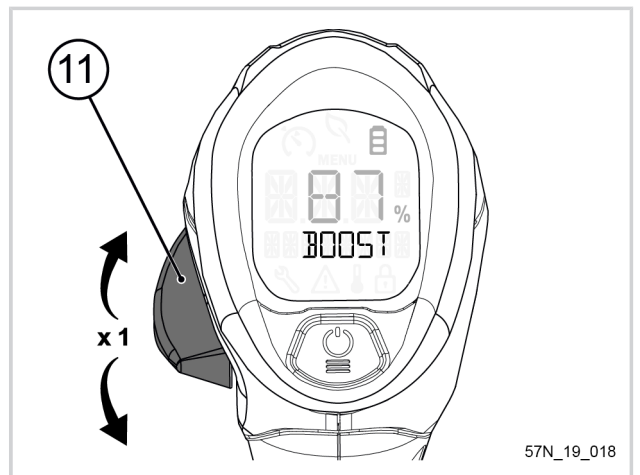
Désactivation du "Boost"

1. Pousser le sélecteur (11) indifféremment vers le haut ou vers le bas.

Le mode "Boost" se désactive et l'outil revient à la dernière vitesse utilisée.

Note

La vitesse et le flux d'air étant au maximum, en mode "Boost", l'outil consomme davantage d'énergie. Veiller à n'utiliser le mode "Boost" que temporairement et seulement en cas de besoin (débris collés etc.).



5.4.4. MODE "CRUISE-CONTROL"

Pour le confort de l'utilisateur, l'outil dispose du mode "Cruise-Control".

Ce régulateur de vitesse permet à l'utilisateur de travailler sans avoir à maintenir la gâchette enfoncée.

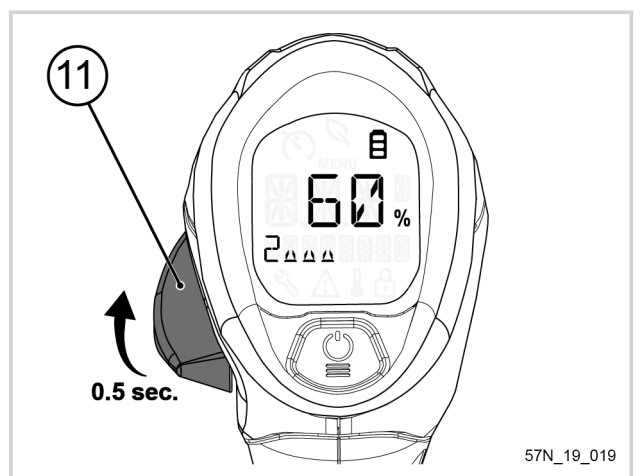
Activation du "Cruise-Control "

1. Pousser le sélecteur (11) vers le haut pendant 0.5 seconde.

Note

La fonction "Cruise-Control" peut se régler :

- Gâchette relâchée : l'outil démarre alors au plus petit régime moteur.
- Gâchette partiellement ou complètement enfoncée : la vitesse est verrouillée.



Modification du régime de l'outil

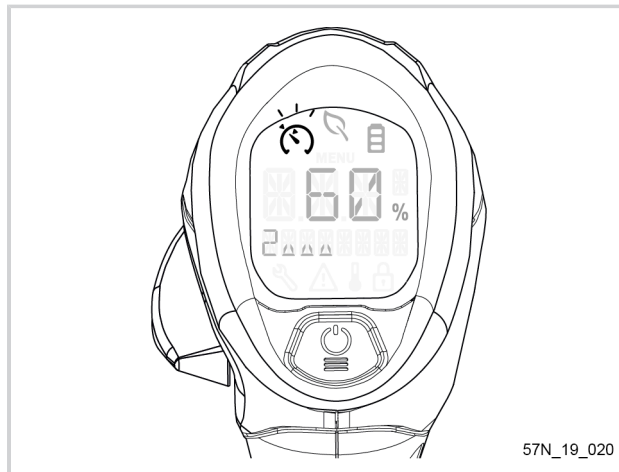
1. Appuyer sur la gâchette jusqu'à obtenir la puissance désirée.

Le pictogramme clignote. Tant que le pictogramme clignote, l'outil est dans l'attente d'une consigne.

2. Une fois la puissance désirée obtenue, maintenir la position de la gâchette.

Dès que la consigne est stable et enregistrée, le pictogramme "Cruise-Control" ne clignote plus.

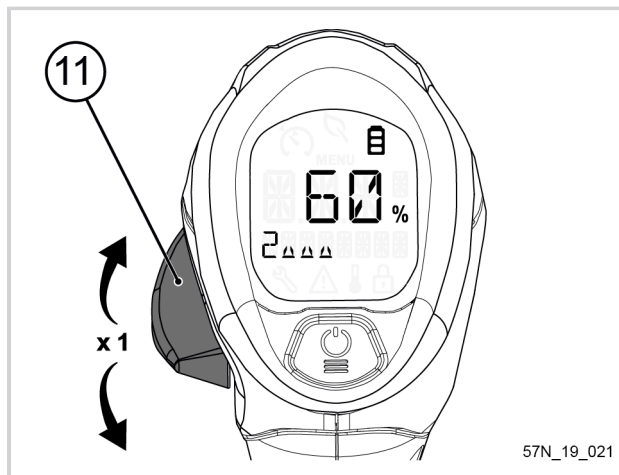
3. Lâcher la gâchette.



Désactivation du "Cruise-Control"

1. Actionner le sélecteur indifféremment vers le haut ou vers le bas.

Le mode "Cruise-Control" se désactive et l'outil revient à la dernière vitesse enregistrée.



5.5. RÉGLAGES VIA LE MENU DE L'IHM

5.5.1. NAVIGATION DANS LE MENU

Accès au menu :

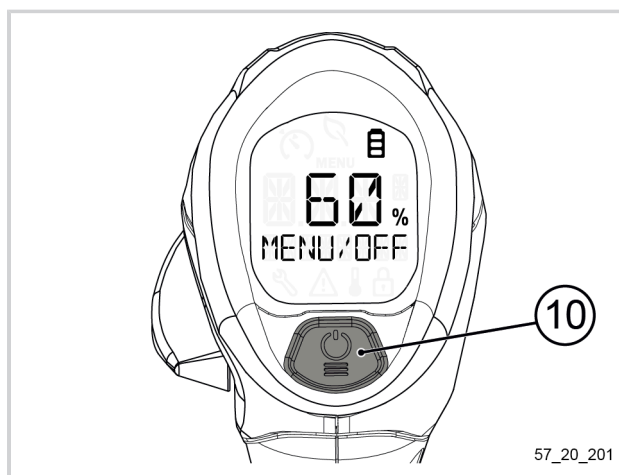
1. Pour accéder au menu, appuyer sur le bouton POWER/MENU (10) pendant 1 seconde (jusqu'à ce que "MENU" soit fixe).

Note

Si le doigt est retiré du bouton POWER/MENU (10) avant le temps requis, la séquence est interrompue.

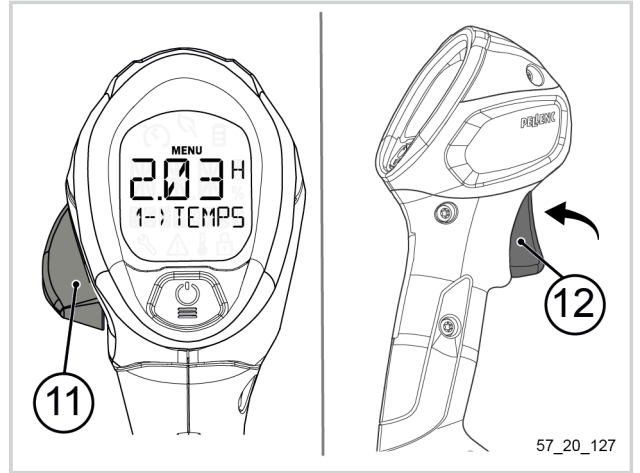
Naviguer dans le menu :

1. Pour naviguer entre les différentes rubriques du menu, appuyer sur le bouton POWER/MENU (10) autant de fois que nécessaire.



Sortie du menu :

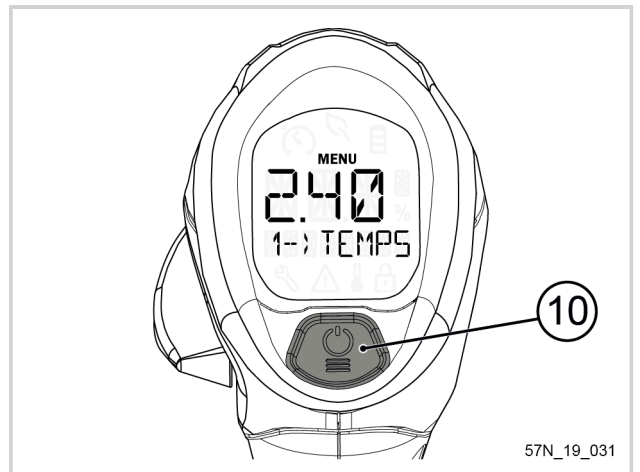
1. Une action sur le sélecteur (11) ou la gâchette (12) permet de sortir du menu.



5.5.2. CHOIX DU MENU ET PARAMÉTRAGE DE LA MACHINE

- 5.5.2.1. AFFICHAGE DU TEMPS TRAVAILÉ

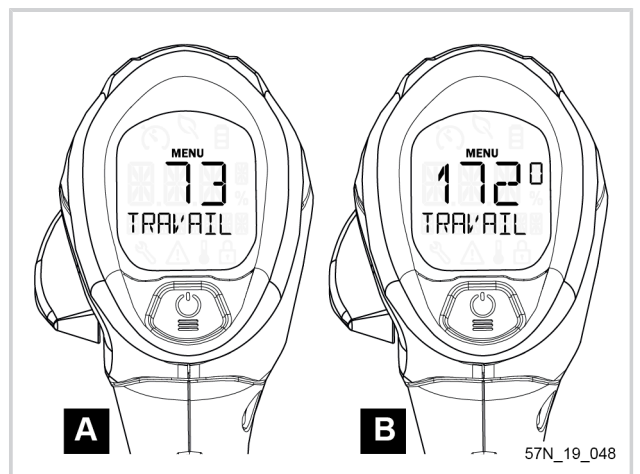
Depuis le menu, le premier paramètre à s'afficher sur l'écran est le menu "1--TEMPS TRAVAIL-H".



1. Maintenir enfoncé le bouton POWER/MENU (10) pendant 1 seconde pour afficher la valeur.

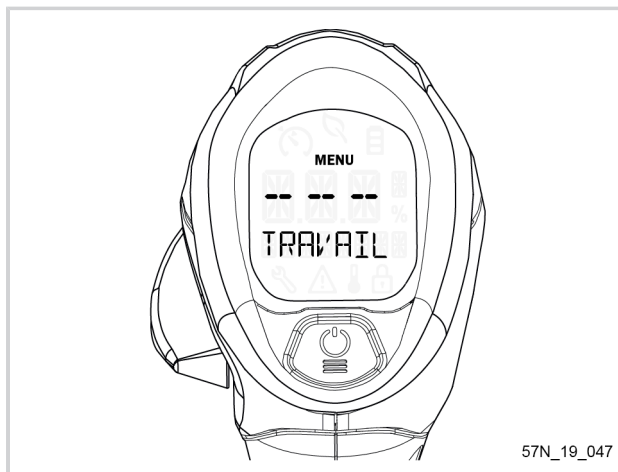
Note

A partir de 10 heures, l'affichage se fait par palier d'une heure. Dans cet exemple, l'illustration A indique un temps de travail de 73 heures et l'illustration B indique un temps de travail de 1720 heures.



Note

En dessous de 10 minutes travaillées, l'affichage indique "-- --".



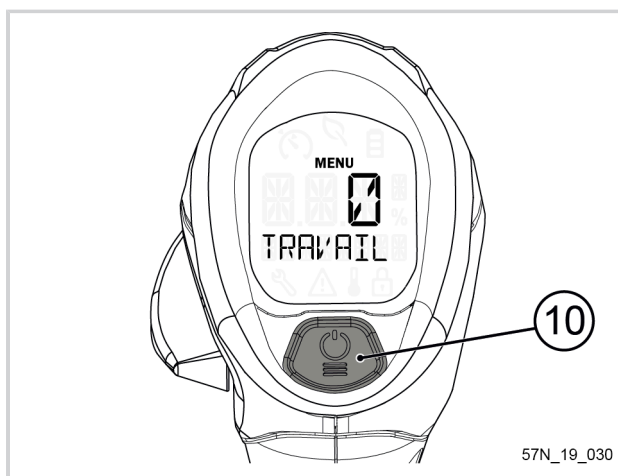
57N_19_047

Réinitialisation du temps de travail

1. Maintenir le bouton POWER/MENU (10) enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser la valeur.
2. Une action sur la gâchette ou le sélecteur permet de sortir du menu.

Note

La réinitialisation du temps de travail réinitialise également la puissance moyenne et l'énergie consommée.



57N_19_030

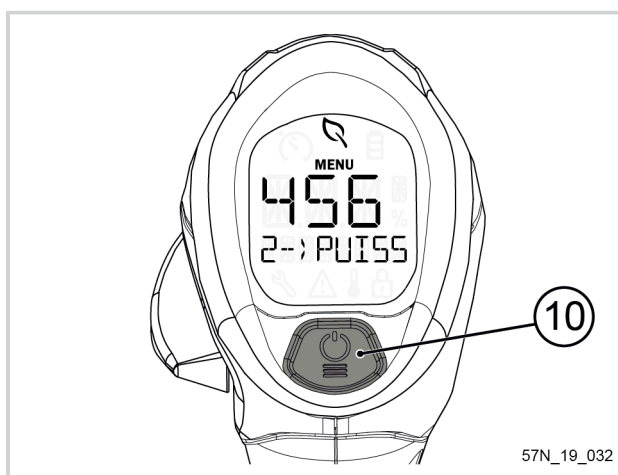
- 5.5.2.2. AFFICHAGE DE LA PUISSANCE MOYENNE

1. Cliquer sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "2--PUISSANCE MOYENNE-W".

L'écran indique une valeur en watt (W).

Note

Si la puissance moyenne est en dessous des 500W, l'écran affiche le pictogramme "Économie d'énergie" (se référer à la Section 5.3.2, « Pictogramme "économie d'énergie" »).



57N_19_032

Note

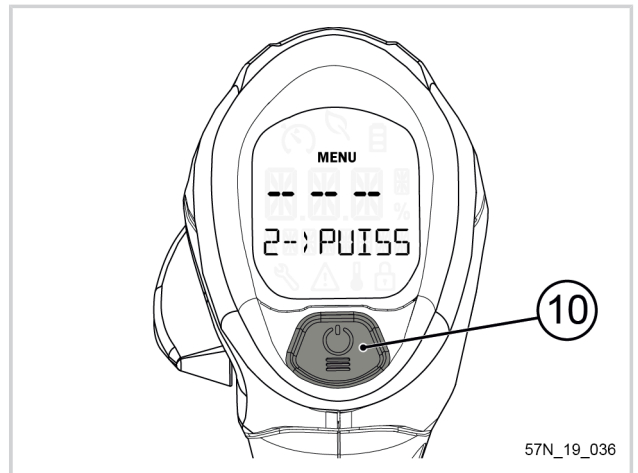
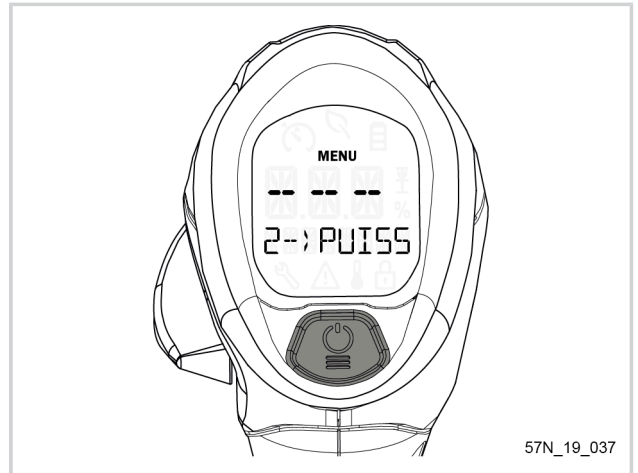
Si les données sont insuffisantes pour calculer une puissance moyenne, l'affichage indique "-- --".

Réinitialisation de la puissance moyenne

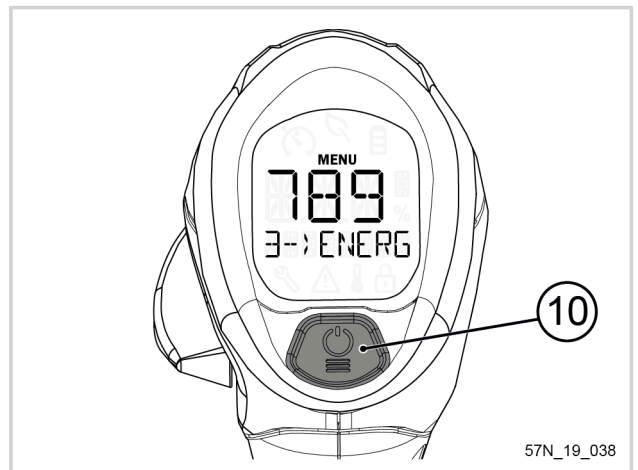
1. Maintenir le bouton POWER/MENU (10) enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser la valeur.
2. Une action sur la gâchette ou le sélecteur permet de sortir du Menu.

Note

La réinitialisation de la puissance moyenne réinitialise également l'énergie consommée et le temps de travail.

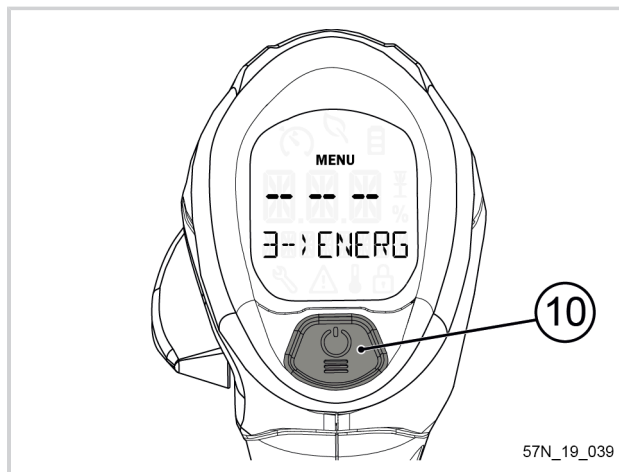
**- 5.5.2.3. AFFICHAGE DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE**

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "3-- ENERGIE - KWH".
2. L'écran indique une valeur en kilowatt-heure (KWH).



Note

Si les données sont insuffisantes pour calculer une consommation moyenne, l'affichage indique "- - -".



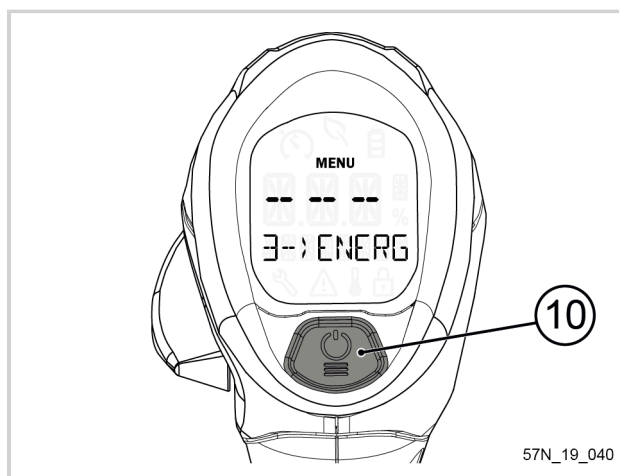
57N_19_039

Réinitialisation de l'énergie consommée

1. Maintenir le bouton POWER/MENU (10) enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser la valeur.
2. Une action sur la gâchette ou le sélecteur permet de sortir du menu.

Note

La réinitialisation de l'énergie consommée réinitialise également la puissance moyenne et le temps de travail.

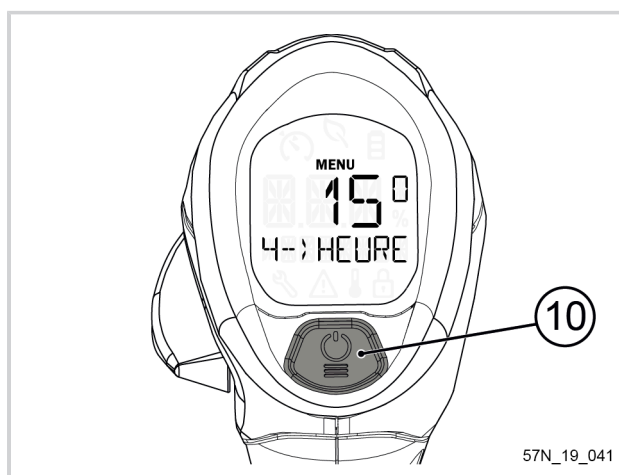


57N_19_040

- 5.5.2.4. AFFICHAGE DU TEMPS D'UTILISATION TOTAL DE L'OUTIL

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "4-- HEURES MACHINE-H".

L'écran indique une valeur en heure (H).

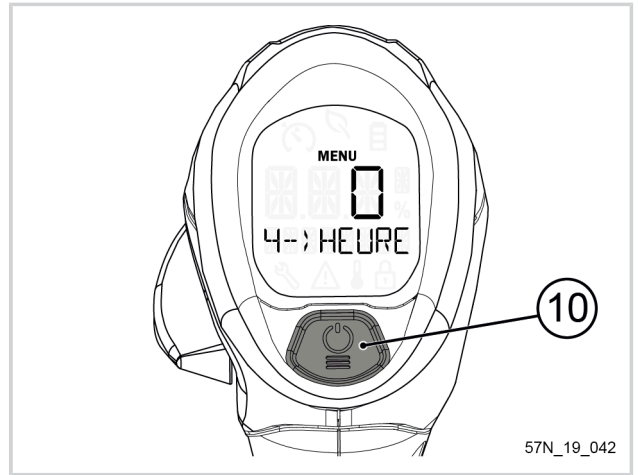


57N_19_041

Note

Si les données sont insuffisantes au premier démarrage de l'outil, l'affichage indique "- - -".

Cette valeur ne peut pas être réinitialisée.



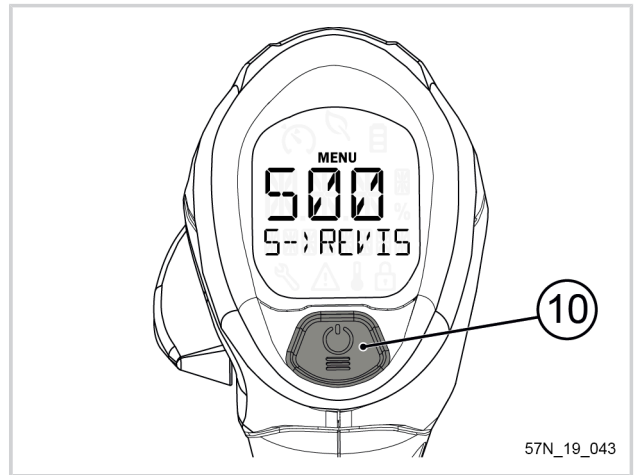
57N_19_042

- 5.5.2.5. AFFICHAGE DU TEMPS RESTANT AVANT LA RÉVISION

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à afficher le menu "5--REVISION-H".

Au premier démarrage de l'outil, l'écran affiche "500".

L'écran affiche une valeur par palier de 10 heures.



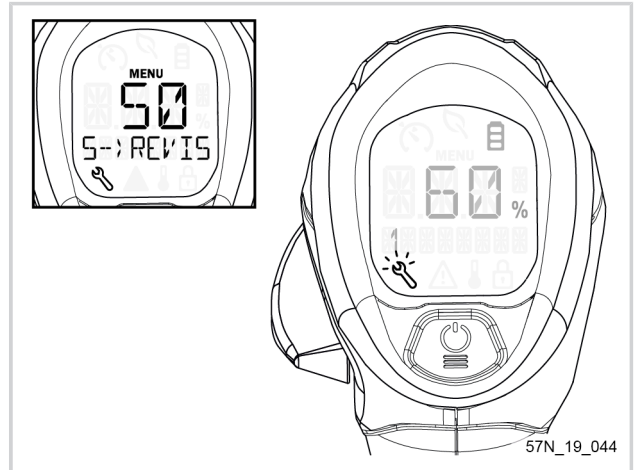
57N_19_043

Important

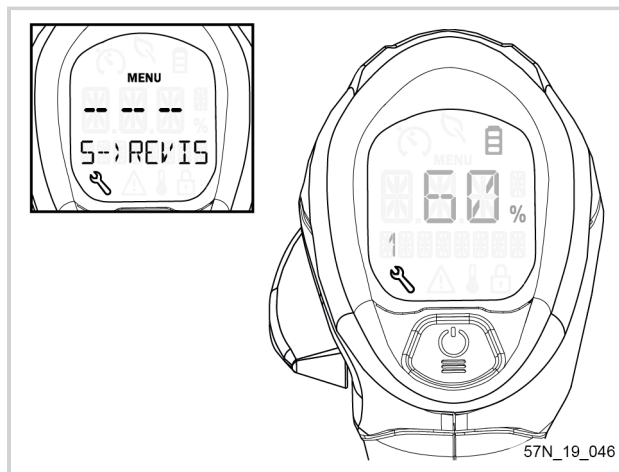
Lorsque le compteur de "temps avant la révision" arrive à 50 heures, l'écran principal affiche au démarrage de l'outil un pictogramme clignotant symbolisant une clé de serrage.

Lorsque le compteur arrive à "0", l'écran affiche au démarrage de l'outil un pictogramme fixe symbolisant la clé de serrage.

Dans les deux cas, il est impératif de procéder à la révision de l'outil par un distributeur agréé PELLENCE.

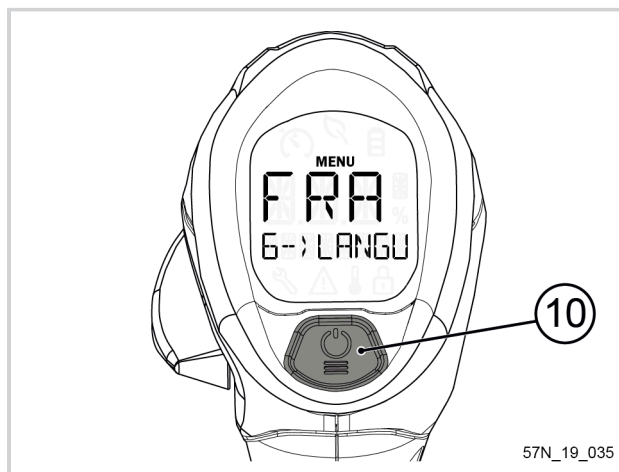


57N_19_044

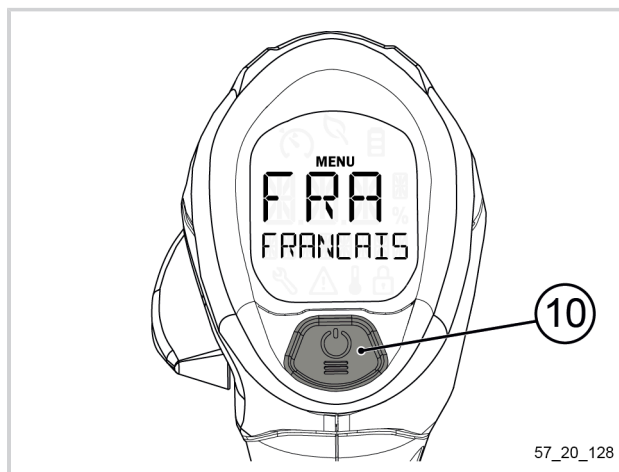


- 5.5.2.6. SÉLECTION DE LA LANGUE

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "6-->LANGUE".



2. Cliquer sur le bouton POWER/MENU (10) pendant 1 seconde pour rentrer dans le menu langue de l'outil.
3. Cliquer à plusieurs reprise sur le bouton POWER/MENU (9) de sorte à faire défiler les différentes langues disponibles sur l'outil.



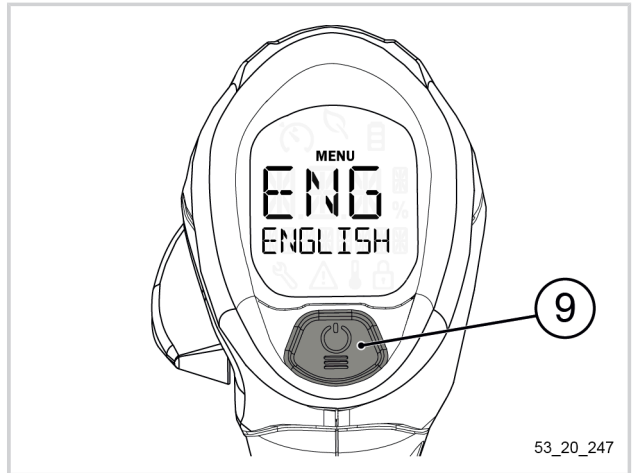
4. Cliquer sur le bouton POWER/MENU (10) pendant 1 seconde pour valider la langue de l'outil.

La langue sélectionnée s'affiche au niveau de la partie centrale de l'écran et l'affichage revient au menu principal.

5. Une action sur le sélecteur (11) ou la gâchette (12) permet de sortir complètement du menu.

Note

L'interface de votre outil est disponible en français, en anglais, en espagnol, en italien et en allemand.



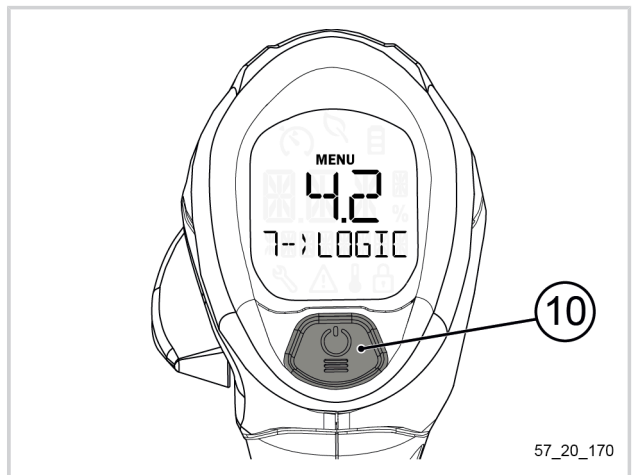
- 5.5.2.7. AFFICHAGE DE LA VERSION DU LOGICIEL DE L'IHM

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "7-- LOGICIEL IHM".

L'écran affiche la version du logiciel de l'outil.

Note

Cette valeur ne peut pas être réinitialisée.



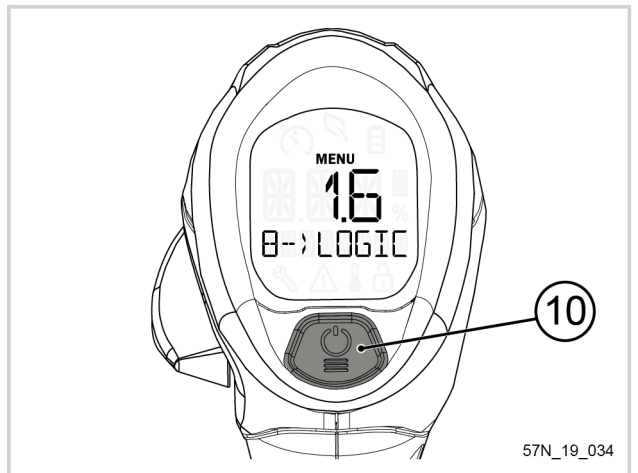
- 5.5.2.8. AFFICHAGE DE LA VERSION DU LOGICIEL DE LA CARTE MOTEUR

1. Cliquer à plusieurs reprises sur le bouton POWER/MENU (10) de sorte à accéder au menu "8-- LOGICIEL OUTIL".

L'écran affiche la version du logiciel de la carte moteur.

Note

Cette valeur ne peut pas être réinitialisée.



5.6. CONSEILS D'UTILISATION ET TECHNIQUES DE TRAVAIL

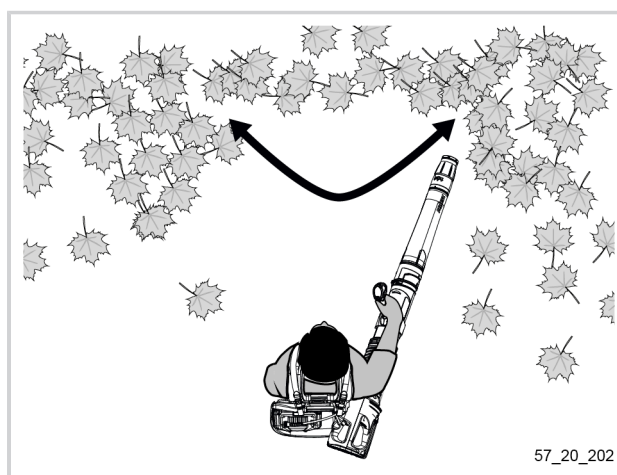
5.6.1. CHOIX DU TYPE D'EMBOUIT SELON L'UTILISATION

Type de travail	Type de buse
Tas de feuille important	Buse ronde (débit)
Feuilles / aiguilles / déchets à dégager d'un bosquet, contre un grillage ou sous une voiture	<ul style="list-style-type: none"> • Buse coudée ronde ou buse coudée plate • Buse plate de précision

5.6.2. MOUVEMENT À OPÉRER

L'opérateur progresse vers l'avant.

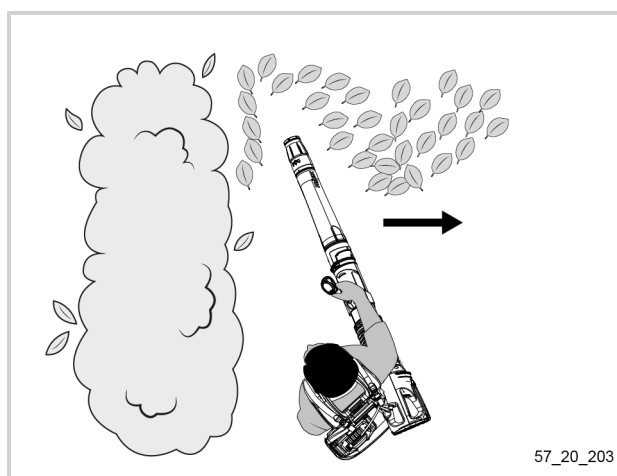
Le bras doit effectuer un mouvement en "U" avec la tuyère pour rassembler les feuilles.



5.6.3. TRAVAIL AVEC UN OPÉRATEUR UNIQUE

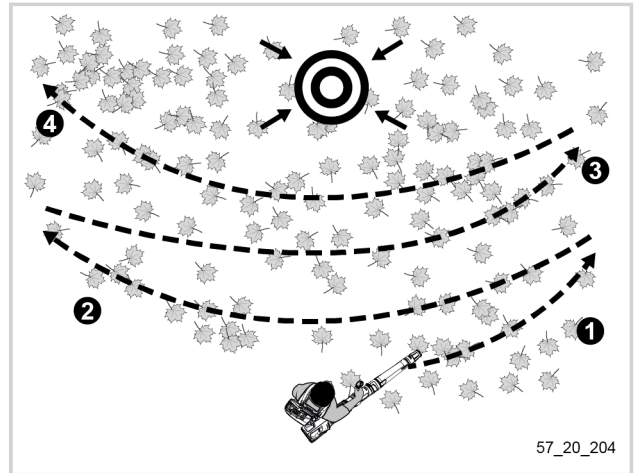
Travail autour des bordures

1. Dégager les bordures en soufflant les feuilles dans le sens opposé.



Travail sur des surfaces plus importantes

1. Dans un premier temps, définir l'emplacement où les feuilles seront entassées.
2. Travailler en arc de cercle autour de cet emplacement, en se déplaçant latéralement.



5.6.4. UTILISATION DE L'AIRION BP ET BONNES PRATIQUES ÉCOLOGIQUES

Aujourd'hui, l'entretien des espaces verts doit passer par la mise en oeuvre de pratiques respectueuses de l'environnement.

Il est aisé pour l'utilisateur de l'outil de contribuer à la préservation de la biodiversité et du vivant de l'environnement dans lequel il travaille en mettant en place quelques gestes simples et éco-responsables.

- Stocker les feuilles en paillis en bords d'allées sous les buissons permet de favoriser la faune/flore et protéger les bulbes et les plantes fragiles.
- Limiter la puissance de l'outil sur sol stabilisé pour ne pas le détruire.
- Limiter la puissance de l'outil sur un sol végétalisé pour ne pas détruire les repousses et respecter le vivant.
- En ville, souffler régulièrement les trottoirs, les pieds de mur, les zones pavées, les caniveaux et toutes les autres zones perméables prévient la repousse de végétaux non désirés.

6. ENTRETIEN



Attention

Avant toute intervention, vérifier que l'outil est éteint. Se référer à la Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil ».

6.1. NETTOYAGE DE L'OUTIL



Avertissement

Ⓒ Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc.) pour nettoyer l'outil.

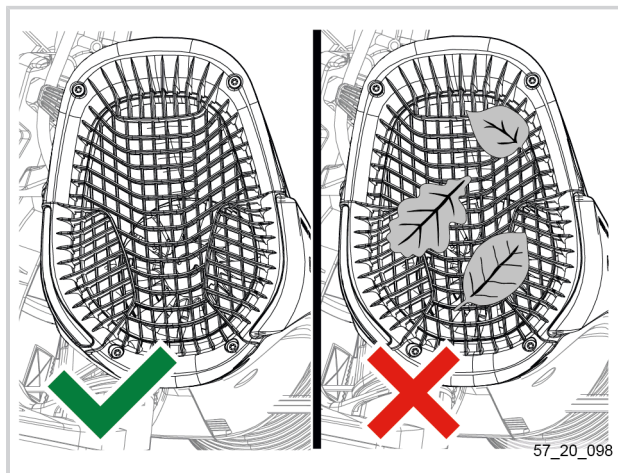
Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon doux et humide. À l'aide d'un compresseur d'air (10 bars maximum), souffler l'outil, la grille et l'hélice régulièrement pour limiter leur encrassement.

Veiller à ce que l'intégralité du conduit d'air (de l'entrée à la sortie) ne soit pas obstrué.

Veiller à ce que les trous de la grille d'admission ne soient pas obstrués.

Remplacer la grille d'admission en cas de détérioration, même partielle.

Vérifier l'état de l'hélice. Si un remplacement est nécessaire se rapprocher d'un distributeur agréé PELLENC.



6.2. PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Après utilisation	Si nécessaire	Toutes les 500h ou tous les ans si nécessaire
Nettoyage de la machine		X		
Vérification visuelle de la machine	X			
Vérification de l'encrassement de la grille et nettoyage si nécessaire	X	X		
Vérification de l'hélice : • nettoyage si nécessaire • remplacement si nécessaire par un distributeur agréé PELLENC			X	
Vérification de la charge de la batterie	X			
Remplacement des étiquettes de sécurité			X	

	A chaque mise en route	Après utilisation	Si nécessaire	Toutes les 500h ou tous les ans si nécessaire
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé PELLENC				X

Note

Ⓒ Faire réviser l'outil toutes les 500 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

6.3. INSTRUCTIONS POUR LA RÉPARATION



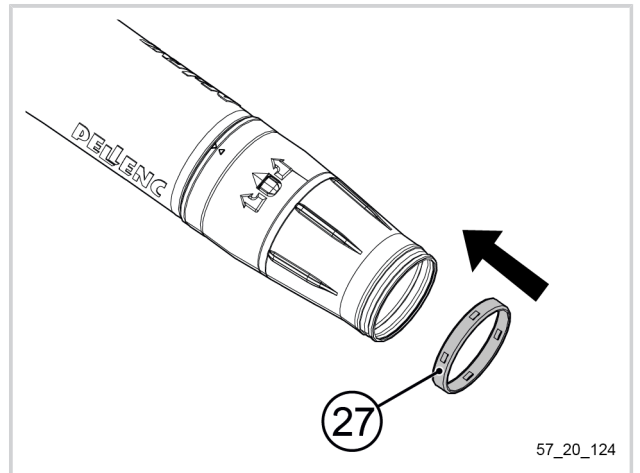
Attention

Ⓒ Effectuer uniquement les interventions de maintenance et d'entretien décrites dans ce manuel. Les réparations plus importantes ne peuvent être effectuées que par un distributeur agréé PELLENC.

6.4. REMPLACEMENT DE LA BAGUE ANTI-USURE

Il est possible de remplacer la bague anti-usure déjà présente sur l'embout coudé rond ou l'embout rond (se référer à la Section 9, « Accessoires et consommables »).

1. Emboîter l'embout sur la tuyère secondaire dans le logement prévu à cet effet.



7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

7.1. TABLEAU DES INCIDENTS ET DES PANNES

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Ecran IHM	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil ne démarre pas	Éteint	Éteint	Batterie éteinte	Ecran batterie	Appuyer sur l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
			Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
	Allumé	Éteint	Le cordon IHM est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique contrôle moteur	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique IHM	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC
	Allumé	Allumé	La gâchette ou le sélecteur ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le sélecteur ou la carte IHM	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie non reconnue ou non compatible	Se référer au Section 7.2, « Récapitulatif des messages de l'afficheur »	Se référer au Section 7.2, « Récapitulatif des messages de l'afficheur »	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			Dysfonctionnement de l'outil	Se référer au Section 7.2, « Récapitulatif des messages de l'afficheur »	Se référer au Section 7.2, « Récapitulatif des messages de l'afficheur »	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Ecran IHM	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil s'arrête en cours d'utilisation	Allumé	Allumé	La gâchette ou le sélecteur ne fonctionne plus	Distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur ou la carte IHM	Distributeur agréé PELLENC
			L'hélice est bloquée	Vérifier la présence ou non d'un corps étranger pouvant bloquer l'hélice (végétation, fil, tige etc.)	Libérer l'hélice	Distributeur agréé PELLENC
			Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
		Éteint	Le cordon IHM est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			La batterie est déchargée	A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur
				Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
L'outil fonctionne, le Boost est temporairement indisponible	Allumé	Allumé et message d'erreur	L'outil a atteint sa limite de température	Pictogrammes IHM	Laisser refroidir l'outil pendant 5 minutes environ	Utilisateur
			L'outil est chaud.	Message écran batterie	Laisser refroidir la batterie	Utilisateur
				Vérifier l'état de la grille	Nettoyer la grille. Laisser refroidir l'outil	Utilisateur

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Ecran IHM	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
L'outil fait un bruit inhabituel ou vibre anormalement	Allumé	Allumé	Conduit du flux d'air obstrué ou bouché (Grille d'admission, tube de soufflage, buse...)	Vérifier l'état du conduit et de la grille	Nettoyer la grille	Utilisateur
			L'hélice est bloquée	Vérifier la présence ou non d'un corps étranger pouvant bloquer l'hélice (végétation, fil, tige etc.)	Nettoyer ou changer l'hélice	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le flexible	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			Le cordon IHM est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Verrouiller la tuyère secondaire et/ou l'embout	Utilisateur
			La batterie est déchargée	A l'arrêt, contrôler le niveau de charge de la batterie	Recharger la batterie (si inférieure à 10%)	Utilisateur

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Ecran IHM	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
Perte d'efficacité du flux d'air	Allumé	Allumé	Grille d'admission d'air bouchée	Vérifier l'état de la grille	Nettoyer ou changer la grille	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			Hélice sale ou endommagée	Vérifier l'état de l'hélice	Nettoyer ou changer l'hélice	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			Conduit du flux d'air obstrué ou bouché (grille d'admission, tube de soufflage, buse...)	Vérifier l'état du conduit et de la grille	Nettoyer la grille	Utilisateur
			Le flexible est percé ou déchiré	Vérifier l'état du flexible	Changer le flexible	Utilisateur ou distributeur agréé PELLENC
			La tuyère secondaire ou l'embout sont mal verrouillés	Vérifier l'état de la tuyère secondaire et/ou de l'embout	Verrouiller la tuyère secondaire et/ou l'embout	Utilisateur

7.2. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES DE L’AFFICHEUR

Les messages d'erreurs apparaissent sur l'écran IHM de l'outil.

Codes Afficheur diagnostic	Désignation	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
Err 1	Erreur gachette	La gâchette ne fonctionne plus	Distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette	Distributeur agréé PELLENC
Err 2	Erreur bouton menu	Le bouton ne fonctionne plus	Distributeur agréé PELLENC	Changer le bouton menu	Distributeur agréé PELLENC
Err 3	Erreur sélecteur	Le sélecteur ne fonctionne plus	Distributeur agréé PELLENC	Changer le sélecteur	Distributeur agréé PELLENC
Err 4	Erreur température	Température outil trop élevée	Utilisateur	Laisser refroidir l'outil	Utilisateur
			Distributeur agréé PELLENC	Vérification outil	Distributeur agréé PELLENC
Err 5	Erreur communication	La communication entre l'outil et la batterie est interrompue	Distributeur agréé PELLENC	Vérification des câbles et connectiques	Distributeur agréé PELLENC
Err 6	Erreur batterie	Le connecteur batterie sur l'outil ne fonctionne plus	Distributeur agréé PELLENC	Vérification des câbles, des connectiques et de la batterie	Distributeur agréé PELLENC
		Batterie non compatible	Utilisateur	Utiliser une batterie compatible	Utilisateur

Important

Ⓒ Ne tentez jamais de démonter l'outil, sous peine d'annulation de la garantie. Faites appel à un réparateur agréé.

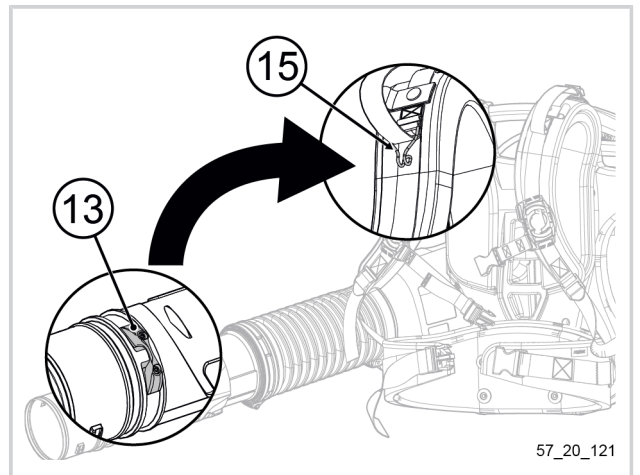
8. REMISAGE ET TRANSPORT

8.1. STOCKAGE

- Mettre l'outil hors tension (voir Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil »).
- Déconnecter la batterie (voir Section 4.5, « Déconnexion de la batterie »).
- Stocker la batterie (se référer à la notice de la batterie).
- Nettoyer l'outil (voir Section 6.1, « Nettoyage de l'outil »). Toujours stocker un outil propre, batterie chargée.
- Stocker l'outil à l'abri de l'humidité et de la poussière.
- Stocker l'outil en lieu sûr, hors d'atteinte des enfants et des personnes non autorisées.

Position de stockage de l'outil

1. Eventuellement, pour diminuer l'encombrement de l'outil, retirer l'embout (voir Section 4.3.2, « Montage / démontage des embouts ») et la tuyère secondaire (voir Section 4.3.1, « Montage / démontage des tuyères secondaires »).
2. Desserrer totalement les sangles de rappel de charge de part et d'autre du harnais.
3. Crocheter la boucle de rangement de la tuyère (13) au crochet de rangement (15).
4. Poser l'outil au sol, sur son pied.



8.2. TRANSPORT

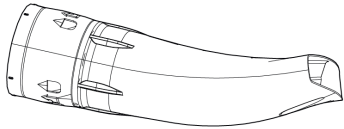
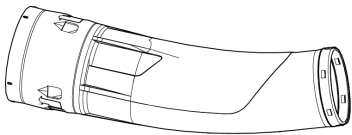
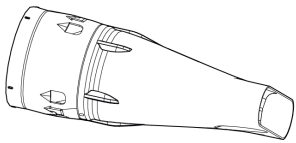
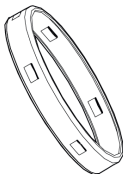
- Mettre l'outil hors tension (voir Section 5.1.2, « Arrêt de l'outil »).
- Déconnecter la batterie (voir Section 4.5, « Déconnexion de la batterie »).
- Mettre l'outil en position de stockage (voir Section 8.1, « Stockage »).
- Caler l'outil et la batterie dans le véhicule de transport.

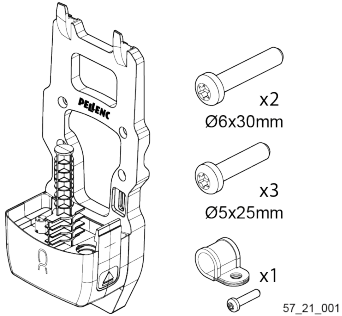
9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

9.1. ACCESSOIRES INCLUS

Pour connaître la liste des accessoires inclus avec l'outil, se référer à la Section 4.1, « Contenu du carton ».

9.2. ACCESSOIRES EN OPTION

Accessoire	Dénomination de l'accessoire	Référence
 57_20_227	Embout coudé plat	148550
 57_20_207	Embout coudé rond	148549
 57_20_208	Embout plat	148551
 57_20_208	Bague anti-usure	148553

Accessoire	Dénomination de l'accessoire	Référence
 <p>x2 Ø6x30mm</p> <p>x3 Ø5x25mm</p> <p>x1</p> <p>57_21_001</p>	<p>Kit support batterie Alpha</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaque de fixation ALPHA • Vis de fixation • Bague de maintien pour le câble 	<p>150149</p>

10. LES GARANTIES

10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

10.1.1. GARANTIE LÉGALE

- 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

- 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

- 10.1.2.1. CONTENU

10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE**10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE**10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT**- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

11. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ

11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : AIRION BP

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Souffleur à dos		
FONCTION	Entretien des espaces verts et des voiries publiques		
NOM COMMERCIAL	Airion BP		
TYPE	Souffleur		
MODÈLE	Airion BP		
N° DE SÉRIE	57U00001 - 57U49999	57V00001 - 57V49999	57W00001 - 57W49999

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/42/CE.

Est conforme aux autres directives et/ou dispositions pertinentes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM ; 2011/65/UE Directive ROHS ; 1907/2006 Règlement REACH ; 2012/19/UE Directive DEEE

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées :

- EN 60335-1 : 2012 + A14 : 2019 ; EN 50636-2-100 : 2014 ; EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 ; EN 55014-1 : 2017 ; EN 55014-2 : 2015

Niveaux de puissance acoustique :

- Niveau de puissance acoustique mesuré L_{WA_m} : 95 dB (A)
- Niveau de puissance acoustique garanti L_{WA_g} : 96 dB (A)

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués par l'organisme SGS-CSTC Shanghai, 588 West Jindu Road, Xinqiao, Songjiang, 201612 Shanghai, Chine suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V. Le rapport a le numéro : SHES201202647571

FAIT À PERTUIS, LE 20/09/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



11.2. DÉCLARATION  DE CONFORMITÉ : AIRION BP

FABRICANT / PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Souffleur à dos		
FONCTION	Entretien des espaces verts et des voiries publiques		
NOM COMMERCIAL	Airion BP		
TYPE	Souffleur		
MODÈLE	Airion BP		
N° DE SÉRIE	57U00001 - 57U49999	57V00001 - 57V49999	57W00001 - 57W49999

Est conforme aux dispositions :

Européenne : 2014/30/UE Directive CEM	Marocaine : Décret # 2574-14
--	---------------------------------

Les normes suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

Européennes : EN 60335-1 : 2012 + A14 : 2019 EN 50636-2-100 : 2014 EN 60529 :1991 + A2 : 2013 + AC : 2019 EN 55014-1 : 2017 EN 55014-2 : 2015 EN 60529 : 1991 + A2 : 2013 + AC : 2019	Marocaines : NM EN 60335-1 : 2015 IEC 60335-2-100 : 2002 NM EN 55014-1 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014 NM EN 55014-2 : 2014 NM EN 60529 : 2015
---	--

FAIT À PERTUIS, LE 20/09/2020
JEAN-MARC GIALIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PELLENC

   www.pellenc.com

PELLENC
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

